

CONVOQUÉE AUJOURD'HUI À DEUX RÉUNIONS SÉPARÉES

Sessions extraordinaires du Parlement et des interrogations

P3

LE MÉGAPROJET ÉCOLOGIQUE REPREND DES COULEURS

Barrage vert : relance d'un rêve inachevé

P3



SAHARA OCCIDENTAL

**Rahabi dénonce une «marche forcée vers
la reconfiguration de l'Afrique du Nord»**

P3

GYMNASTIQUE/MONDIAUX 2026 (BARRES ASYMÉTRIQUES)

Kaylia Nemour décrochant la médaille d'or

La championne olympique algérienne, Kaylia Nemour, a survolé la finale des barres asymétriques des Championnats du monde de gymnastique 2026, disputée samedi à Rotterdam (Pays-Bas), décrochant la médaille d'or avec une excellente note de 15.333 points.

BUDGET 2027

Plus de 1.500 milliards de dinars pour le ministère de l'Intérieur

Le budget du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dépassera 1 500 milliards de dinars en 2027, avec des financements importants destinés aux collectivités locales, à la sécurité nationale et à la Protection civile. La modernisation de l'administration et le renforcement des ressources fiscales locales figurent également parmi les priorités du projet de loi de finances (PLF) 2027.

Présentant les grandes lignes de ce budget devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ibrahim Mourad, a annoncé 1 562,5 milliards de dinars en autorisations d'engagement et 1 557,4 milliards en crédits de paiement.

Le programme de soutien aux collectivités locales mobilisera 675,6 milliards de dinars. Sur cette enveloppe, 150 milliards seront consacrés aux projets de proximité et aux interventions urgentes, notamment dans l'eau potable, l'assainissement, l'électrification, le désenclavement et la réhabilitation des infrastructures communales.

Une enveloppe de 524 milliards de dinars couvrira les missions des collectivités, dont 180 milliards pour les augmentations salariales, 158 milliards pour les dispositifs d'insertion professionnelle et les contrats aidés, ainsi que 40 milliards pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires. Quelque 62 milliards seront réservés au fonctionnement des cantines scolaires.

Les recettes fiscales locales devraient, pour leur part, atteindre 646,23 milliards de dinars, contre 608,14 milliards en 2026. L'élargissement de la taxe de séjour à plus de 600 établissements supplémentaires devrait contribuer à cette progression.

La sécurité nationale bénéficiera de 611,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement, tandis que la Protection civile disposera de 132,86 milliards. Un programme d'urgence prévoit notamment 15 milliards de dinars pour les moyens d'intervention et de sauvetage, ainsi que le recrutement de 2 000 agents. Le budget prévoit également la modernisation des documents biométriques, le renforcement de la cybersécurité et l'installation des onze nouvelles wilayas, ainsi que des circonscriptions administratives d'El Eulma et de Maghnia. Ces orientations s'inscrivent dans la volonté des pouvoirs publics de renforcer le développement local et d'améliorer la prise en charge des besoins des citoyens, à l'approche des élections locales prévues le 28 novembre 2026.

Seddik. Y

LE MÉGAPROJET ÉCOLOGIQUE REPREND DES COULEURS

Barrage vert : relance d'un rêve inachevé

Cinq décennies après son lancement pour freiner l'avancée du désert dans les Hauts-Plateaux, le Barrage vert bénéficie actuellement d'un vaste programme de réhabilitation et d'extension. Le plus grand projet environnemental de l'Algérie indépendante, ce rêve grandiose aurait pu être une réussite écologique, économique et sociale durable, mais qui avec le temps a souffert de plusieurs difficultés. Dossier

Pour freiner la dégradation des terres, la fragilisation des parcours steppiques et la progression de l'ensablement, l'Algérie décide de créer, au début des années 1970, une ceinture arborée qui devait traverser le pays d'est en ouest. L'instauration du « Barrage vert » commence par les premières opérations de reboisement engagées à Moudjebara, dans la wilaya de Djelfa.

À l'époque, le chantier mobilise notamment les jeunes du Service national. Le Barrage vert devient ainsi davantage qu'un projet forestier : il symbolise la capacité de l'État à aménager le territoire, à mobiliser les ressources humaines et à affirmer sa souveraineté sur un espace rural considéré comme stratégique.

Le projet repose sur une l'idée ambitieuse d'édifier un rempart végétal dans les Hauts-Plateaux et l'Atlas saharien afin de limiter l'érosion, de protéger les sols et de ralentir la désertification. Il devait couvrir au début environ trois millions d'hectares. Il s'étend aujourd'hui, selon le périmètre retenu pour sa réhabilitation, sur 4,7 millions d'hectares répartis entre 13 wilayas steppiques. Son tracé dépasse 1 500 kilomètres, pour une largeur moyenne d'environ 20 kilomètres.

Les limites d'un modèle trop ambitieux

Très vite, le gigantesque projet s'est trouvé confronté aux limites de sa conception et de sa mise en œuvre. Les plantations privilégient le pin d'Alep, bien adapté aux climats secs, et des arbustes fourragers comme l'atriplex, capables de résister au manque d'eau et de nourrir le bétail. Des millions de plants sont mis en terre pendant des décennies. Mais ces essences ont finalement mal résisté aux conditions locales ont été privilégiées à cause de problèmes phytosanitaires, ce qui s'est traduit par un taux de mortalité important.

De plus, le manque d'entretien régulier, les sécheresses récurrentes, la pression du pâturage et la dégradation des sols ont augmenté les maladies qui le rongeaient. Un arbre installé dans une zone aride, sans protection ni suivi, risque de disparaître avant d'avoir produit le moindre bénéfice écologique.

Le problème était également institutionnel. La multiplicité des intervenants, la continuité parfois insuffisante des programmes et la difficulté à évaluer les résultats sur le long terme ont compliqué le suivi de cette opération. Les chiffres de plantations, souvent mis en avant, ne disent pas



à eux seuls combien d'arbres survivent, combien d'hectares sont réellement restaurés ni quels bénéfices en tirent les habitants.

Entre investissement et développement rural

Le 29 octobre 2023, le programme de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert est officiellement lancé à Djelfa. Doté d'une enveloppe annoncée de 75 milliards de dinars, il vise à restaurer les écosystèmes, à renforcer le couvert végétal et à améliorer les conditions de vie dans les zones concernées. Dorénavant, il ne s'agit plus de planter des arbres, mais aussi de restaurer les parcours steppiques, de mobiliser les ressources en eau, d'aménager des pistes et de développer l'arboriculture fruitière. Entre 2023 et 2026, les superficies plantées ont atteint 42 376 hectares, selon la Direction générale des forêts. Les plantations comprennent notamment 1,4 million d'oliviers et 1,1 million de caroubiers.

Ces espèces et d'autres adaptées au climat step-

pique peuvent contribuer à diversifier les revenus agricoles, à soutenir les petites entreprises rurales et à créer des emplois dans les pépinières, la plantation, l'irrigation et l'entretien.

L'enjeu de la réussite économique du « Barrage vert » reste cependant tributaire de choix délicats : créer de la valeur sans épuiser une ressource en eau déjà rare. C'est pourquoi les éleveurs, les agriculteurs et les collectivités locales ont été associés aux décisions pour, notamment, organiser le pâturage et prévenir les conflits d'usage. L'État a engagé des moyens considérables dont l'efficacité dépend désormais de la transparence du suivi, de la qualité des choix écologiques et de la participation des populations. L'arbre doit donc devenir un investissement collectif, entretenu et protégé sur plusieurs générations, car le désert ne recule pas devant le nombre d'arbres annoncés, mais devant des écosystèmes restaurés, des pratiques adaptées et des communautés qui ont intérêt à les préserver.

Mohamed Badaoui

Implication des habitants dans le reboisement

La population des Hauts-Plateaux sera associée à la restauration du Barrage vert. Éleveurs, agriculteurs, collectivités locales, forestiers et entrepreneurs ont chacun un rôle à jouer dans la préservation des terres. La mise en défens temporaire des parcours, la gestion raisonnée du pâturage, la protection des jeunes plants et le choix d'essences adaptées au climat local sont déterminants. Dans certaines zones, la priorité doit être la régénération naturelle et la restauration des sols plutôt que la plantation systématique d'arbres. La dimension économique est

tout aussi importante. Le développement de filières autour de l'olivier, du caroubier, des produits forestiers et des activités liées à l'entretien peut procurer des revenus durables aux ménages ruraux. Il peut aussi encourager les jeunes à créer des entreprises locales spécialisées dans les pépinières, l'irrigation et la restauration des terres.

Planter utile, planter durable

La Journée nationale de l'arbre est l'occasion de passer à l'action, à petite échelle comme dans les grands programmes. Quelques principes simples augmentent les chances de réussite.

Privilégiez les espèces locales, déjà adaptées au climat. Le chêne vert, le pistachier de l'Atlas, le caroubier, l'olivier ou encore le jujubier résistent bien à la sécheresse et s'intègrent durablement dans leur milieu. Plantez de préférence à l'automne ou en début d'hiver, quand les pluies aident les racines à s'installer. Pour la première année, l'arrosage reste déterminant, même modéré. Un paillage autour du pied, fait de feuilles ou de paille, limite l'évaporation et protège le sol. Veillez aussi à protéger le jeune plant du bétail, par une simple clôture ou un abri de branchages.

M.B

REPÈRES

1971 : lancement officiel du programme du Barrage vert sous la présidence de Houari Boumediène.

Environ 1 500 km : longueur prévue de la ceinture végétale, traversant les hauts plateaux d'ouest en est.

Pin d'Alep et atriplex : deux espèces emblématiques du programme, choisies pour leur résistance à la sécheresse.

Années 1980 à 2000 : période de forte expansion des plantations, marquée par des résultats de survie très variables selon les régions.

Années 2000 et après : réorientation vers la restauration des parcours steppiques, la protection contre les incendies et l'association des populations locales.

Les chiffres exacts, notamment les superficies plantées et les taux de survie, varient selon les sources et doivent être vérifiés auprès des institutions compétentes avant toute publication.

M.B

CONVOQUÉE AUJOURD'HUI À DEUX RÉUNIONS SÉPARÉES

Sessions extraordinaires du Parlement et des interrogations

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) et les membres du Conseil de la nation ont été convoqués à deux réunions extraordinaires distinctes prévues dimanche 25 octobre, selon des informations rapportées par plusieurs médias.

Cette convocation, attribuée au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de chef suprême des forces armées et de ministre de la Défense nationale, intervient dans un contexte régional marqué par les tensions sécuritaires au Sahel et le rapprochement militaire entre Alger et Niamey. Au moment où ces informations ont été rapportées, aucune annonce officielle de la présidence de la République ni aucun communiqué des deux chambres du Parlement n'avaient précisé l'objet de ces réunions. Les convocations adressées aux parlementaires par de brefs messages téléphoniques ne comportaient aucune indication sur l'ordre du jour. Selon les mêmes sources médiatiques, le bureau de l'APN s'était réuni en fin de semaine, tandis que celui du Conseil de la nation avait tenu une réunion samedi, en préparation de ces échéances.

Les spéculations n'ont pas tardé à se multiplier dans les médias et sur les réseaux sociaux. La plupart des interprétations établissent un lien entre cette initiative et la situation sécuritaire au Sahel, notamment au Niger, où les autorités algériennes ont affiché leur volonté de consolider les relations avec les dirigeants de Niamey. D'après des sources parlementaires citées par la presse, les deux chambres pourraient être appelées à examiner la coopération militaire avec le Niger ainsi qu'un projet de décret présidentiel relatif à la défense nationale. Celui-ci s'inscrirait dans le cadre de l'application de l'alinéa 2 de l'article 91 de la Constitution, qui autorise le président de la République à envoyer des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'étranger, sous réserve de l'approbation du Parlement. La Constitution prévoit, en effet, que cette décision doit recueillir la majorité des deux tiers des membres de chacune des deux chambres. Introduite dans le texte constitutionnel en 2020, cette disposition encadre la possibilité d'un engagement militaire algérien hors du territoire national.

UN CADRE CONSTITUTIONNEL POUR UN ÉVENTUEL ENGAGEMENT EXTÉRIEUR

La tenue de ces réunions intervient alors que les relations militaires entre l'Algérie et le Niger connaissent une intensification notable. Fin août 2026, Alger avait annoncé l'envoi de quatre avions de combat Sukhoi Su-30 à Niamey, à la suite d'une tentative de déstabilisation des autorités nigériennes. Cette opération avait été présentée par le ministère de la Défense nationale comme une mission de soutien à l'armée nigérienne, menée en réponse à une demande des autorités de ce pays. En octobre, le président Abdelmadjid Tebboune avait tenu à préciser que l'envoi de ces avions ne constituait pas un changement de la doctrine de défense algérienne. Lors d'une entrevue diffusée



le 3 octobre par des médias nationaux, il avait qualifié la tentative de coup de force à Niamey de « provocation », rappelant qu'elle était intervenue peu après la visite en Algérie du Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine. Le soutien algérien ne se limite pas à cette opération aérienne. Le ministère de la Défense nationale a également annoncé la remise à l'armée nigérienne d'un don comprenant quatre hélicoptères et des équipements militaires. Cette initiative, décidée sur instruction du président de la République et mise en œuvre par le chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée Saïd Chaneagriha, vise à renforcer les capacités de défense du Niger et à consolider les liens historiques entre les deux pays.

ALGER PRIVILÉGIE UNE APPROCHE RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ

Cette coopération s'inscrit dans une vision algérienne de la sécurité au Sahel fondée sur l'interdépendance entre la stabilité des pays voisins et la sécurité nationale. Le 10 octobre, à Béchar, le général d'armée Saïd Chaneagriha avait affirmé « en tant qu'acteur externe, mais comme partenaire authentique », soulignant que la stabilité des pays voisins constituait une condition essentielle à celle de l'Algérie.

Cette position a été réaffirmée le 21 octobre, lors de la réception du ministre nigérien de la Défense. À cette occasion, le chef d'état-major de l'ANP a renouvelé la disponibilité de l'armée algérienne à examiner toute proposition de Niamey visant à renforcer la coopération militaire et sécuritaire bilatérale. Il a également insisté sur la volonté commune des dirigeants des deux pays de consolider ce partenariat.

De son côté, le ministre nigérien de la Défense a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées des deux pays, signe du rapprochement engagé dans un environnement régional marqué par l'instabilité et la multiplication des défis sécuritaires.

Au-delà des considérations militaires, le Niger représente un partenaire stratégique pour l'Algérie sur les plans économique et énergétique. Les deux pays ont développé des projets et conclu des accords dans les secteurs des hydrocarbures, des mines et d'autres domaines. Le projet de gazoduc transsaharien, destiné à acheminer du gaz du Nigeria vers l'Europe en passant par le Niger et l'Algérie, constitue notamment un enjeu majeur de cette coopération régionale.

ENTRE SOLIDARITÉ MILITAIRE ET DOCTRINE DE DÉFENSE

Pour l'ancien ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, le contexte régional pourrait conduire Alger à renforcer son soutien aux autorités nigériennes face à ce qu'il présente comme une stratégie de déstabilisation impliquant plusieurs acteurs étrangers. Il estime que ces manœuvres viseraient notamment à entraver le retour de l'Algérie dans son espace régional et à compromettre des projets stratégiques, dont le gazoduc transsaharien. Dans ce contexte, les réunions extraordinaires annoncées au Parlement pourraient constituer une étape importante dans l'encadrement institutionnel de la coopération militaire algéro-nigérienne. En l'absence d'une confirmation officielle de leur ordre du jour, leur portée exacte reste toutefois à établir.

Synthèse : Sid Ali

SAHARA OCCIDENTAL Rahabi dénonce une « marche forcée vers la reconfiguration de l'Afrique du Nord »

L'ancien ministre et ancien ambassadeur, Abdelaziz Rahabi, ne semble pas optimiste quant à l'issue du processus actuel négocié par les Américains pour imposer une solution au problème, vieux de plus d'un demi-siècle, du Sahara occidental. « Les trois pays occidentaux, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, (ndlr) considèrent que le plan d'autonomie marocain est la seule base de négociation d'une "solution mutuellement acceptable", reste "la seule solution viable à la question sahraouie et que toute proposition devrait s'inscrire dans ce cadre". Cette condition contraignante par nature, irrecevable par principe et irréalisable dans une négociation internationale est à seule suffisante pour enlever tout crédit à la poursuite à pas forcés du processus en cours », a-t-il écrit. « Dans ce même esprit, les USA qui ont le privilège de proposer le draft sur la question sahraouie n'excluent pas de prendre de "nouvelles mesures" qu'ils n'identifient pas encore à ce stade, "si les parties ne s'engagent pas de manière constructive dans le processus politique" selon des termes qui relèvent moins de la diplomatie du compromis que de l'arrogance que confèrent la puissance et l'immunité », a-t-il ajouté.

L'ancien diplomate a aussi évoqué une opération menée par des sénateurs américains visant à « présenter le Polisario comme un groupe terroriste » et, partant, à « accréditer un second représentant sahraoui déjà désigné, identifié, encouragé et reçu en juin dernier par les Ambassadeurs, représentants américain et français à l'ONU ».

« L'Algérie est indirectement visée pour être présentée comme un Etat soutenant un "groupe terroriste", un proxy de l'Iran et un pays hostile à Israël. Notre pays est soumis ainsi à un marchandage destiné surtout à convertir ses élites au pragmatisme d'ambiance pour trouver des vertus à la diplomatie transactionnelle du Président Trump dont les véritables conséquences sur notre région n'apparaîtront qu'à l'issue de son mandat », a-t-il alerté.

Pour M. Rahabi, les Américains doivent « tenir compte du fait que les dirigeants sahraouis n'ont ni la capacité ni le droit de décider du destin de leur peuple sans procéder au préalable à sa consultation directe, sans contrainte et sans ingérence étrangère », avant d'enchaîner : « Il est à craindre que les conditions ne soient pas réunies pour des négociations sans contraintes de quelque nature que ce soit et que la solution à la question sahraouie ne trouvera pas cette fois encore, un début de règlement au drame d'un peuple qu'on présente moins comme une victime de la colonisation que comme un obstacle à la reconfiguration projetée de l'Afrique du Nord ». L'ancien ministre a aussi évoqué la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui se tiendra fin octobre pour voter une résolution sur le Sahara Occidental et le mandat de la Minurso que « les américains et les français voudraient déjà réduire à un instrument de simple validation du plan d'autonomie marocain ». « Aujourd'hui, Il est question de la dépolluer même de ses missions initiales d'organisation du Referendum, de la renommer Minuso et de mettre fin à sa mission de maintien de la paix avant mai 2027 », a-t-il dénoncé.

A. Chih

ALGÉRIE MAURITANIE

La coopération sécuritaire au cœur d'une réunion de haut niveau

L'Algérie et la Mauritanie ont tenu, le 22 octobre à Zouerate, dans le nord de la Mauritanie, la deuxième réunion de coordination sécuritaire bilatérale de l'année 2026. Cette rencontre a réuni des représentants du commandement de la deuxième région militaire mauritanienne et du secteur opérationnel Sud de Tindouf, représentant le commandement de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Les deux délégations étaient conduites respectivement par le général-major Kamel Meradji, commandant du secteur opérationnel Sud de Tindouf, et le colonel Cheikh Sidi Bouya Salek, commandant de la deuxième région militaire mauritanienne.

Les discussions ont porté sur la situation sécuritaire le long de la frontière commune et sur les moyens de renforcer la lutte contre le trafic de drogue, l'immigration clandestine et l'exploitation minière illégale.

Les deux parties ont également examiné les mesures destinées à assurer la sécurité des entreprises chargées de réaliser la route reliant Tindouf, en Algérie, à Zouerate, en Mauritanie. Elles ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts sécuritaires avec détermination afin d'accélérer les travaux et de garantir la protection du personnel des entreprises algériennes mobilisées pour ce projet.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du

renforcement de la coordination sécuritaire et militaire entre les deux pays face aux défis communs, ainsi que des efforts visant à réunir les conditions nécessaires à l'achèvement de cette infrastructure stratégique.

À l'issue de la rencontre, le général-major Kamel Meradji a remercié le colonel Cheikh Sidi Bouya Salek pour son accueil et son hospitalité. Il a également transmis les salutations du général d'armée Saïd Chaneagriha, chef d'état-major de l'ANP, au général de corps d'armée Mohamed Vall Ould Rais, chef d'état-major général des armées mauritaniennes, ainsi qu'au peuple mauritanien.

R.N

PLF 2027

Des mesures à la pelle pour soutenir les prix et le pouvoir d'achat

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a fait savoir, lors de la présentation jeudi des détails du budget de son secteur dans le cadre du PLF 2027 devant la Commission des finances et du budget de l'APN, que le projet de loi de finances (PLF) 2027 a consacré un budget important au secteur et prévoit une batterie de mesures pour soutenir les prix des produits de base en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, en consécration du caractère social de l'Etat. Elle a souligné que "le caractère social de l'Etat se traduit dans la poursuite de la mobilisation des moyens financiers indispensables à l'appui de la stabilité des prix des produits de base et à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen". La ministre a cité, à titre d'exemple, la consécration d'une enveloppe financière de l'ordre de 120 milliards DA aux mesures visant à réguler les prix et les marges de bénéfice relatifs au sucre, à l'huile de soja et au café vert, ce qui confirme, selon elle, que "l'Etat continue d'assumer les charges financières liées à ces mécanismes pour appuyer la stabilité des prix des produits concernés et assurer la régularité de l'approvisionnement". Parmi les mesures à caractère social, elle a évoqué une batterie de mesures s'étalant jusqu'au 31 décembre 2029, consistant essentiellement à maintenir un taux réduit des droits douaniers à 5 % de l'importation des bovins et ovins vivants destinés à l'abattage, des viandes rouges fraîches réfrigérées et conditionnées sous vide, avec l'élargissement de l'accès pour englober la catégorie de bovins vivants destinés à l'engraissement, en sus de l'application du même taux à l'importation de viandes blanches congelées, avec une exonération de la TVA.

Le texte prévoit également la prorogation des exonérations fiscales liées à l'importation du café vert, à travers l'exemption de la TVA et de la taxe intérieure de consommation (TIC), ainsi que la reconduction de l'exonération de la TVA s'appliquant aux opérations d'importation et de vente des légumes secs, y compris les petits pois, les pois chiches, les haricots, les lentilles, les fèves, ainsi que le riz destiné à la consommation humaine. En outre, le projet de loi propose le maintien de l'exonération de la TVA concernant les opérations de vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulets de chair et de dindes produits localement, ainsi que de l'huile brute et des tourteaux issus de la trituration locale des graines oléagineuses. Il préconise également la prorogation des mesures relatives à l'huile brute de soja importée, incluant l'exemption des droits de douane et de la TVA, tout en faisant obligation aux importateurs et transformateurs de cette matière de procéder, au plus tard le 31 décembre 2029, au lancement de sa production locale ou à son approvisionnement sur le marché national.

R.E

BANQUE D'ALGÉRIE

Les modalités d'exercice de l'affacturage fixées

Les opérations d'affacturage sont réalisées sur la base d'un contrat d'affacturage écrit et signé par les deux parties, précise l'instruction et le contrat d'affacturage doit inclure, au minimum, les clauses portant les informations liées notamment à la mention expresse "contrat d'affacturage" et l'identification des parties au contrat.



La Banque d'Algérie a publié une instruction fixant les modalités pratiques d'exercice de l'affacturage par les banques et établissements financiers, en application des dispositions du règlement n° 26-03 du 13 août 2026 relatif à l'exercice de cette activité. Il s'agit de l'instruction n° 09-2026 du 7 octobre, qui stipule que l'opération d'affacturage est initiée par une demande introduite par l'adhérent auprès du factor, précisant l'identification du débiteur ainsi que les éléments d'information nécessaires à l'évaluation de sa situation financière, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. "Préalablement à la conclusion de tout contrat d'affacturage entre l'adhérent et le factor, ce dernier doit procéder à l'évaluation de la situation de l'adhérent et du débiteur", selon l'instruction.

Les opérations d'affacturage sont réalisées sur la base d'un contrat d'affacturage écrit et signé par les deux parties, précise l'instruction, expliquant que le contrat d'affacturage doit inclure, au minimum, les clauses portant les informations liées notamment à la mention expresse "contrat d'affacturage" et l'identification des parties au contrat (notamment, nom et prénom de la personne physique / dénomination ou raison sociale de la per-

sonne morale, l'adresse du siège social, les signataires habilités). De plus, le contrat d'affacturage doit également inclure des informations liées entre autres à l'objet du contrat d'affacturage, les modalités de subrogation, les droits et obligations des parties contractantes, les conditions de rémunération du factor, la durée du contrat d'affacturage, l'identification du ou des débiteurs, le plafond global d'engagement du factor et, le cas échéant, les plafonds individuels par débiteur, les conditions de résiliation du contrat ainsi que ses effets sur les créances ayant fait l'objet de financement et de subrogation. Le contrat doit aussi faire obligation à l'adhérent, d'informer le factor, sans délai, par écrit ou par tout autre moyen laissant trace écrite, dès qu'il a connaissance de tout événement ou circonstance susceptible d'affecter la capacité du débiteur à s'acquitter du montant de la créance ayant fait l'objet d'une opération d'affacturage, souligne l'instruction.

Par ailleurs, dans le cadre du transfert de créances, au titre d'un contrat d'affacturage, l'adhérent transmet au factor, selon les modalités convenues entre les parties, les factures ou tout autre document équivalent, objet de financement, accompagnées d'un bordereau récapitulatif permettant de les identifier. Le factor doit

procéder, avant tout transfert de créances, à la vérification de l'éligibilité des créances commerciales présentées à l'affacturage, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux clauses du contrat d'affacturage, note la même source, ajoutant que les créances commerciales éligibles aux opérations d'affacturage sont celles détenues par les adhérents sur des débiteurs résidents en Algérie. "Le transfert des créances emporte transmission au profit du factor, des droits et sûretés qui y sont attachés, conformément aux dispositions législatives en vigueur", indique l'instruction, notant que l'adhérent matérialise la subrogation, par l'établissement, en deux exemplaires, d'une quittance subrogative, pour chacune des factures ou de tout autre document équivalent financés.

L'affacturage, ou factoring, est une opération par laquelle l'adhérent transfère, dans le cadre d'une convention écrite avec effet subrogatoire, ses créances commerciales sur ses clients (débiteurs), à une banque ou à un établissement financier (factor) qui moyennant rémunération lui règle ferme le montant intégral de la créance transférée en supportant le risque de non-remboursement, explique le règlement, n° 26-03.

R.E

AADL 3

338 milliards de DA de transactions par paiement électronique

Le montant total des transactions effectuées par voie de paiement électronique dans le cadre du programme location-vente "AADL 3" a atteint plus de 338 milliards de DA, a fait savoir jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'un exposé présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2027, le ministre a précisé que la généralisation des moyens de paiement électronique avait permis d'atteindre un montant total de

transactions de 338,239 milliards de DA, au titre des première et deuxième tranches du prix des logements dans le cadre du programme "AADL 3". Le montant des loyers des logements "AADL" recouverts par voie de paiement électronique a atteint 14,02 milliards de DA, contre 3,46 milliards de DA en 2022. La valeur des transactions effectuées via l'application "Sakani" s'est élevée à 110,32 millions de DA, selon les chiffres présentés par le ministre. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la numérisation des secteurs et des dépar-

tements ministériels et à renforcer leur interopérabilité, de manière à faciliter les transactions des citoyens et des opérateurs économiques, à renforcer la transparence et la fiabilité des procédures et à améliorer la qualité du service public. Dans le cadre du renforcement de la numérisation, M. Belaribi a fait état de la création d'une Direction générale des systèmes d'information dans le nouvel organigramme du ministère, ainsi que de l'intégration de quatre services destinés aux citoyens, aux opérateurs économiques et aux activités réglementées soumises à agrément préalable, via le portail national des services numériques. Ces services concernent notam-

ment l'ingénieur en génie civil, l'agent immobilier, ainsi que le certificat de qualification et de classification professionnelles des entreprises et le promoteur immobilier. L'opération a également porté sur la numérisation des services publics destinés aux citoyens et aux professionnels, notamment à travers la numérisation des différentes étapes liées à l'accès aux logements location-vente "AADL 3", depuis l'inscription, le traitement des demandes et des recours, jusqu'aux ordres de versement, aux rendez-vous de formalisation notariale et aux actes de propriété.

R.E



Une caravane pour encourager les femmes rurales à créer des microprojets

MASCARA



Une caravane de sensibilisation ciblant les femmes vivant dans les zones rurales a été lancée jeudi dans la wilaya de Mascara, dans le but de les encourager à créer des microprojets générateurs de revenus, a indiqué la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), à l'origine de cette initiative.

La première étape de cette caravane, organisée en coordination avec les cellules de proximité de solidarité, a été marquée par des rencontres de sensibilisation au profit de femmes issues des zones rurales de la commune d'Aïn Fekan. Ces rencontres ont permis de présenter les conditions et les modalités de bénéfice des avantages du programme "Famille productive", destiné à encourager les femmes à lancer des microprojets contribuant à la dynamisation de l'économie locale et au développement de leurs régions, selon la même source.

Le programme de cette caravane, qui s'étalera sur un mois, prévoit l'organisation de sorties de sensibilisation dans les agglomérations rurales de la wilaya afin de faire connaître le dispositif "Famille productive", mis en place par l'Etat pour soutenir et encourager les femmes rurales à développer des activités économiques génératrices de richesse à petite échelle. Il prévoit également de les orienter vers le choix de microprojets adaptés et réalisables, notamment dans les domaines de l'artisanat rural et de l'élevage. A cette occasion, des rencontres seront organisées avec des femmes rurales exerçant différents métiers artisanaux, notamment la fabrication d'ustensiles en poterie et la préparation de pâtes traditionnelles, afin de les encourager à adhérer au programme "Famille productive", placé sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Ce dispositif

leur permet de créer de petites entreprises artisanales féminines, précise la même source. Le programme de cette caravane comprend également des sessions de formation permettant aux femmes rurales de bénéficier de cours théoriques sur les démarches à suivre pour constituer un dossier de demande de bénéfice du programme "Famille productive", ainsi que sur les méthodes de bonne gestion d'un microprojet.

Parallèlement à cette caravane, des émissions radiophoniques seront consacrées à la présentation de cette initiative de sensibilisation et de ses objectifs, avec la participation de cadres de la Direction de l'action sociale et de la solidarité et des cellules de proximité de solidarité. Cette caravane vise à renforcer l'esprit entrepreneurial chez les femmes et à leur permettre de créer des microprojets d'investissement, contribuant ainsi à leur intégration économique et sociale, a-t-on indiqué.

JIJEL

Réception de plusieurs structures pour jeunes avant fin 2026

Plusieurs structures pour jeunes en cours de réalisation dans nombre de communes de la wilaya de Jijel seront réceptionnées "avant la fin de l'année en cours 2026", a-t-on appris jeudi auprès des services de cette wilaya.

Selon la même source, il s'agit des maisons de jeunes des communes d'Ouled Rabah (avec un taux d'avancement des travaux de 90%), de Bordj T'har (90%), de Chahna (80%) et de l'Emir Abdelkader.

La même source a fait état du lancement prochain de la réalisation de cinq complexes sportifs de proximité à travers la wilaya dans le cadre de la politique du secteur visant à assurer des espaces de sports et d'animation au profit des jeunes. Ces projets de complexes sportifs dont les études techniques et les cahiers de charges ont été élaborés seront réalisés dans les communes de Jijel, de l'Emir Abdelkader, de Taher, d'El Milia et de Boucif Ouled Askeur et leurs travaux seront lancés dès la fin des procédures administratives et de choix des entreprises de réalisation.

Ces structures de jeunes seront appelées à favoriser l'épanouissement des talents de jeunes et leur offrir des espaces d'échange et d'animation sportive et culturelle, a-t-on indiqué.

SAÏDA

Formation de 15 guides touristiques aux premiers secours

Une session de formation aux premiers secours au profit de 15 guides touristiques a pris fin jeudi dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès de la Chambre du tourisme et de l'artisanat, initiatrice de cette formation.

La cérémonie de clôture de cette session, organisée en coordination avec les services de la Protection civile durant cinq jours, a été présidée par le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Farès Hadj-Mimoun, en présence du capitaine Mimoun Abrou, chargé de la formation au niveau de la direction de la Protection civile.

Au cours de cette formation, les participants ont acquis des connaissances théoriques et pratiques sur les principes fondamentaux des premiers secours, ainsi que sur les méthodes d'intervention face aux situations d'urgence susceptibles de survenir dans le cadre de leur activité professionnelle, a indiqué la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités des guides touristiques et à leur permettre d'acquies les compétences nécessaires pour intervenir rapidement en cas d'urgence et apporter l'assistance requise dans les situations critiques, contribuant ainsi à garantir la sécurité des touristes et à améliorer la qualité des services touristiques proposés.

A l'issue de la formation, des attestations de reconnaissance ont été remises aux encadreurs, en hommage aux efforts déployés pour accompagner les participants et leur transmettre les connaissances et les compétences nécessaires en matière de premiers secours.

MILA

Lancement prochain de 7 projets de raccordement au réseau de gaz naturel

Les travaux de réalisation de sept (7) projets de raccordement au réseau de gaz naturel des mechtas de plusieurs communes de la wilaya de Mila seront "prochainement" lancés, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le chef du service de communication de cette direction, Reda Fergani a précisé à l'APS que ces projets, financés par les programmes publics d'amélioration du cadre de vie des citoyens, visent à raccorder plus de 650 foyers au réseau de distribution de gaz naturel.

Les communes concernées sont Grarem Gouga où 50 foyers des mechtas Bateha et Ain Defla seront desservis et Rouached où 121 foyers des mechtas Amamra Gaa El-Kef et Ouled Saïda seront raccordés, selon la même source. Ces projets concernent aussi 151 foyers de la mechta Bou-rouche (commune d'Amira Arrès), 33 foyers des mechtas Baghla et Kehala (commune d'Oued Endja) et 36 foyers de la mechta Bir Boukchiche (commune de Teleghema), a ajouté la même source.

Cette énergie sera également acheminée à 146 foyers de la mechta Brawak dans la commune de Minar Zerza et à 115 foyers de la mechta El Ma Labiod de la commune de Tadjenet.

Les services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz parachèvent actuellement les procédures administratives requises pour ces projets dont les travaux seront lancés dans les quelques prochains jours, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Sept projets étudiants innovants retenus pour bénéficier d'un financement

Sept projets innovants portés par des étudiants de l'Université "Ahmed Benyahia El Warcharissi" de Tissemsilt ont été retenus pour bénéficier d'un financement dans le cadre de la deuxième édition du défi national "Protomarket 2", lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué jeudi cet établissement universitaire.

Le vice-recteur chargé du développement de la recherche scientifique, le Dr Djilali Laagab, a précisé que ces projets ont été sélectionnés pour bénéficier d'un financement du ministère de tutelle. Cette initiative vise à soutenir les innovations des chercheurs et des étudiants universitaires, et à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets de recherche et leur transformation en produits commercialisables.

Les sept projets ont été présentés par 14 étudiants de l'université et retenus en raison de leur caractère in-

novant, a ajouté le même responsable, précisant qu'ils portent principalement sur les technologies de l'intelligence artificielle et les applications numériques intelligentes. Le financement accordé à chaque projet retenu varie entre un et deux millions de dinars. Il permettra de développer les prototypes et d'engager les démarches nécessaires à leur enregistrement en vue de leur commercialisation, a fait savoir le Dr Laagab.

Cette distinction témoigne de l'évolution qualitative de l'université dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation, notamment à travers les espaces dédiés à l'intelligence artificielle, ainsi que des efforts déployés pour orienter les travaux de recherche des étudiants vers des innovations susceptibles de contribuer au développement de l'économie nationale, a-t-il estimé.

Par ailleurs, l'Université de Tissemsilt a renforcé son offre de forma-

tion au titre de l'année universitaire 2026-2027 par l'ouverture de nouvelles spécialités, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'innovation, à accompagner les mutations technologiques et à répondre aux besoins du marché du travail. Parmi ces spécialités figure une formation en "logistique et chaînes d'approvisionnement avec l'intelligence artificielle".

Pour rappel, le centre universitaire de Tissemsilt a été promu au rang d'université le 22 novembre 2020. Il compte actuellement quatre facultés, couvrant les sciences et technologies, les lettres et langues, le droit, ainsi que les sciences économiques, commerciales et les sciences de gestion, et deux instituts, à savoir l'Institut des activités physiques et sportives et l'Institut des sciences de la nature et de la vie, selon la même source.

Relizane : Inauguration de deux nouveaux sièges de sûreté urbaine

Le directeur de l'Information et de la prévention à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur général de police Tidjani Zerrouk, accompagné du directeur régional de la Sûreté nationale de la région Ouest, le contrôleur général de police Djamel Belalem, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, a procédé jeudi à l'inauguration de deux nouveaux sièges de sûreté urbaine dans la ville de Relizane, dans le cadre du programme de célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

La mise en service des nouveaux sièges des 3e et 5e sûretés urbaines de Relizane s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer les infrastructures policières, à consolider la couverture sécuritaire et à moderniser le service public de la police, à travers la réalisation de structures modernes dotées de moyens humains, matériels, techniques et numériques, ainsi que de personnels qualifiés, afin d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens et la qualité des prestations sécuritaires, notamment numériques,

a expliqué le contrôleur général de police Tidjani Zerrouk lors de la cérémonie d'inauguration, tenue en présence du wali de Relizane, Kamel Berkan, ainsi que des autorités locales et des représentants du corps judiciaire.

Ces deux nouvelles structures, dotées des différentes installations nécessaires, contribueront au renforcement des capacités opérationnelles de la police dans les zones urbaines et à l'amélioration des services offerts aux habitants des quartiers Ennasr et AADL, relevant de la 3e sûreté urbaine, ainsi que de la nouvelle ville Benadda Benaouda, dite "Bermadia", relevant de la 5e sûreté urbaine, notamment en matière de protection des personnes et des biens, a indiqué le chef de la Sûreté de wilaya, le contrôleur de police Ahmed Bouchrit.

Les deux nouveaux sièges des 3e et 5e sûretés urbaines de Relizane ont été réalisés conformément aux normes et spécifications techniques modernes, dans des délais n'excédant pas huit mois, a précisé le directeur des équipements publics de la wilaya, Abdellah Bekouche.

COMMUNE DE BOUHENNI (MASCARA)

Distribution de 20 logements publics locatifs début du mois de novembre prochain

Vingt logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la commune de Bouhenni, dans la wilaya de Mascara, au début du mois de novembre prochain, a indiqué jeudi un communiqué des services de la wilaya.

Selon la même source, la liste nominative provisoire des bénéficiaires de ce quota de logements a été rendue publique jeudi. Les logements, dont la réalisation est achevée à 100% et qui ont été réceptionnés récemment, seront remis à leurs bénéficiaires au plus tard au début du mois de novembre prochain, avec la délivrance des clés et des décisions d'attribution.

La commission du logement de la daïra de Sig a entamé, jeudi, la réception des recours déposés par les personnes non retenues dans cette opération. Ces recours seront examinés dans un délai de huit jours, conformément aux procédures légales en vigueur.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de 120 logements publics locatifs se poursuivent actuellement dans la commune de Bouhenni. Le taux d'avancement de ces projets oscille entre 40% et 75%, selon la même source.

EL-OUED

Une dizaine d'interventions chirurgicales sur des patients aux séquelles de brûlures

Pas moins de Onze interventions chirurgicales de correction d'anciennes séquelles dues aux brûlures ont été effectuées à l'établissement public hospitalier "EHS-Mère enfant Bachir Benacer" sur des enfants de la wilaya d'El-Oued dans le cadre du jumelage avec le centre hospitalo- universitaire "Ibn Sina" d'Annaba, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'EHS.

Précédées par des consultations, ces interventions ayant profité aux enfants aux stigmates d'anciennes brûlures, âgés de six (6) à dix (10) ans ont été menées, trois jours durant, par un staff médical composé de sept spécialistes, dont des chirurgiens pédiatres, cinq réanimateurs-anesthésistes, conduit par le Pr. Fadila Bouattou, spécialiste en brûlures et chirurgie en plastique, et chef de service des brûlures au CHU-Ibn Sina d'Annaba, a indiqué le directeur de l'EHS d'El-Oued, Zakaria Naïboue.

De même, près de 25 enfants, issus de différentes wilayas, ont bénéficié, dans le cadre de ce jumelage, des consultations médicales spécialisées préliminaires déterminant les interventions chirurgicales.

Ces journées de formation ayant trait à la vulgarisation des mécanismes et périodes de diagnostic des brûlures d'enfants ont, à cette occasion, été animées par le Pr. Fadila Bouattou en direction des corps médical et paramédical exerçant à l'EHS-Bachir Benacer d'El-Oued.

Selon les organisateurs de ce jumelage, d'autres initiatives médico-chirurgicales seront projetées, en perspective, au profit des enfants manifestant des malformations dues aux séquelles d'anciennes brûlures.

CHU D'ORAN

Une campagne de dépistage précoce du diabète partir d'aujourd'hui

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran organisera, à travers son service de biochimie, à partir de dimanche prochain, une campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète, au moyen du dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c), a-t-on appris auprès de cet établissement hospitalier.

Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du dépistage précoce du diabète, à travers la réalisation du dosage de l'hémoglobine glyquée, qui permet d'évaluer la glycémie moyenne au cours des derniers mois. Cet examen contribue ainsi à détecter les troubles de la glycémie et à orienter les personnes concernées vers un suivi médical approprié.

La campagne vise également à renforcer la sensibilisation à l'importance du diagnostic précoce et du suivi médical régulier, afin de réduire les risques de complications liées au diabète, notamment celles susceptibles d'affecter différents organes du corps à long terme.

MÉDÉA

3 milliards de DA pour l'aménagement de sites de logements publics



Plus de trois milliards de DA ont été consacrés entre 2024 et 2026, au financement de travaux d'aménagement de sites abritant des logements publics répartis à travers la wilaya de Médéa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Une première dotation financière d'un montant de l'ordre d'un milliard de DA a été réservée, durant l'année 2024, à l'aménagement de trente (30) sites accueillant pas moins de 3721 logements de tous types confondus, a-t-on indiqué. Une autre subvention financière d'un montant de 600 millions de DA a été ajoutée, en 2025,

pour l'aménagement de dix autres sites renfermant 780 logements. Au titre de l'exercice 2026, une enveloppe de 1,5 milliard de DA a été allouée pour financer les travaux d'aménagement sur 42 sites englobant 1808 logements, a fait savoir la même source.

Sur un total de 82 sites ciblés par ces travaux, quarante-sept sites ont été aménagés, trente-quatre (34) sont sur le point de l'être et un site est en phase de lancement, a-t-on précisé. Les aménagements en question consistent en la réalisation de réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable à l'intérieur de ces sites, en l'installation d'un éclairage public et en l'aménagement de voies d'accès

au niveau des cités d'habitation concernées par ce programme, a-t-on expliqué.

Ainsi, 12 km de réseau d'assainissement, 13 km d'adduction en eau potable, 14 autres km d'éclairage public et 12 km de voies d'accès, a-t-on détaillé. La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction révèle, par ailleurs, que 29 sites accueillant pas moins de 5800 habitants ont bénéficié, en 2024 et 2025, de travaux d'amélioration urbaine incluant la réalisation de réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'éclairage public et d'aménagement de voies d'accès, a souligné la même source.

Ouled Djellal Campagne de sensibilisation aux risques liés aux perturbations météorologiques en hiver

Une campagne de sensibilisation aux risques liés aux perturbations météorologiques en hiver, telles que les inondations, ainsi que les intoxications par les gaz de combustion, a été lancée jeudi à Ouled Djellal.

Organisée au centre de formation professionnelle Taleb-Abderrahmane à l'initiative de la direction de wilaya de la protection civile, cette campagne vise, a-t-on indiqué, à ancrer les réflexes de prévention.

Le chef du bureau de l'information et de l'orientation de la direction de la protection civile, le sous-lieutenant Mohamed Lek-

souri, a déclaré à l'APS que cette action de sensibilisation, organisée en collaboration avec plusieurs partenaires (Sûreté nationale, direction du commerce, Sonelgaz et direction des affaires religieuses), donnera lieu à la distribution de brochures de sensibilisation et permettra de prodiguer des conseils aux citoyens quant aux comportements à adopter face aux risques de la saison hivernale.

L'opération couvrira différentes cités de la ville d'Ouled Djellal ainsi que les établissements scolaires, selon le même officier qui a fait savoir que la campagne se

concentre sur « la prévention des risques d'asphyxie par l'inhalation de monoxyde de carbone » en sensibilisant les familles à l'importance de l'entretien régulier des appareils fonctionnant au gaz et des conduites d'évacuation des gaz brûlés, en veillant à une bonne ventilation à l'intérieur des maisons. De son côté, le commissaire de police Hamza Hafsi a indiqué que la participation des services de la sûreté nationale « procède d'une volonté de renforcer le travail en commun et d'améliorer la coordination avec les différents acteurs concernés par la sensibilisation ».

OVIEDO (ESPAGNE)**Messi reçoit le prix Princesse des Asturies du sport**

La star argentine du football Lionel Messi a reçu vendredi à Oviedo le prix Princesse des Asturies du sport 2026.

La princesse Leonor, accompagnée de ses parents, les rois Felipe VI et Letizia, et de sa jeune sœur, l'infante Sofia, a remis le prix à l'octuple Ballon d'or de 39 ans, qui a fait les beaux jours du FC Barcelone et de l'équipe d'Argentine avec laquelle il a été sacré champion du monde en 2022.

Acclamé à son arrivée au théâtre Campoamor de la capitale asturienne par de nombreux fans, dont beaucoup portaient des maillots du Barça, Messi succède au palmarès du prix à la joueuse de tennis américaine Serena Williams, lauréate en 2025.

R.S

LIGUE EUROPA**Maignan voit rouge et l'AC Milan coule à Bournemouth**

Privé prématurément de son gardien Mike Maignan, sanctionné d'un carton rouge pour un mauvais geste, l'AC Milan a coulé à Bournemouth, battu 3-0 jeudi lors de la 3e journée de Ligue Europa.

Sous une pluie diluvienne, le portier de l'équipe de France, pris à contre-pied par Justin Kluivert sur un penalty (8e), est venu percuter au visage des deux poings le milieu de terrain des Cherries Tyler Adams sur un corner, et a été exclu dans la foulée.

Son remplaçant, Lorenzo Torriani, a été battu par Marcus Tavernier sur le penalty qui a sanctionné ce geste (32e), avant qu'Amine Adli n'alourdisse le score (84e). Quinzième de Premier League, Bournemouth compte trois succès en autant de rencontres de Ligue Europa, tandis que l'AC Milan ne compte qu'un succès pour deux défaites.

R.S

LIGUE EUROPA**Lyon chute lourdement à Hoffenheim (3-0)**

Malmené et inoffensif, Lyon a lourdement chuté sur la pelouse d'Hoffenheim (3-0), concédant sa première défaite en Ligue Europa après trois journées, avant de défier le PSG en championnat ce week-end.

Vainqueur de ses deux premiers matches, l'OL a été largement dominé par les Allemands (20 tirs à 5) et a craqué en encaissant des buts d'Andrej Kramaric (45e+4), d'Adam Daghigh (49e) et d'Adam Hlozek (83e).

Lors de la prochaine journée le 5 novembre, l'OL devra se relancer sur la pelouse de la Real Sociedad, actuel cinquième de Liga.

R.S

MONDIAUX DE GYM**L'Américaine Blakely en or au concours général**

L'Américaine Skye Blakely a remporté le concours général individuel des championnats du monde de gymnastique artistique, vendredi à Rotterdam, où elle a devancé la Russe Liudmila Roshchin et la Chinoise Qinglin Ke. Il s'agit du premier titre mondial individuel, et même de la première médaille solo, pour la Texane, 21 ans, qui évoluait jusqu'ici dans l'ombre de sa prestigieuse compatriote Simone Biles, absente à Rotterdam et qui laisse planer le doute sur la suite de sa carrière.

Double championne du monde par équipes avec les Etats-Unis (2022, 2023), Blakely a souvent été freinée par les blessures.

En 2021, une rupture du ligament au coude l'avait contrainte à renoncer Jeux de Tokyo. Bis repetita en juin 2024 : lors des sélections olympiques américaines, alors qu'elle avait validé sa place parmi les favorites pour Paris, une nouvelle blessure, au tendon d'Achille cette fois, l'avait privée des JO.

Sortie en tête des qualifications lundi, l'Algérienne Kaylia Nemour, qui rêvait logiquement d'or, s'est contenté de la 4e place, plombée par une entame de concours complètement loupée au saut.

R.S

ATHLÉTISME**La championne du marathon Peres Jepchirchir suspendue pour dopage**

L'athlète kényane Peres Jepchirchir, championne du monde en titre du marathon et championne olympique à Tokyo en 2021, a été suspendue provisoirement après des analyses montrant des traces d'EPO, a annoncé vendredi 23 octobre l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU).

Jepchirchir, 33 ans, a été contrôlée avant le marathon de Sydney, qu'elle a remporté le 30 août dernier. Sacrée championne du monde à Tokyo en 2025 et ancienne détentrice du record du monde du semi-marathon, elle a notamment remporté les marathons de Londres (2024), Boston (2022) et New York (2021).

Il y a un an tout pile, l'AIU avait annoncé la suspension pour trois ans de la Kényane Ruth Chepngetich pour dopage, elle qui avait laissé le monde de l'athlétisme pantois à l'automne 2024 en devenant la première femme à passer sous les 2 heures 10 minutes au marathon (2h 09:56.), un record du monde qui tient toujours malgré sa suspension.

En 2029, les premiers Mondiaux d'athlétisme en Afrique au Kenya

L'annonce de la suspension provisoire de Jepchirchir intervient aussi alors que Nairobi a obtenu en septembre l'organisation en 2029 des premiers Mondiaux d'athlétisme en Afrique. Une compétition qui se doit d'être exemplaire en matière de lutte antidopage, avait prévenu le 6 octobre Witold Banka, le patron de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

« Ces championnats vont



nous aider dans cette quête » d'un athlétisme kényan plus propre, avait assuré à l'AFP Sebastian Coe, le président la Fédération internationale d'athlétisme lors d'un échange avec la presse le 14 octobre.

« C'est une grande déception que (cette suspension) arrive juste après l'obtention des Mondiaux 2029 », a admis Barnabas Koris, vice-président du comité national olympique kényan. « C'est un choc notamment en raison du calibre de Jepchirchir. On ne comprend pas ce qu'il se passe avec nos athlètes. »

Depuis 2017, plus de 140 athlètes kényans, dont la détentrice du record du monde du marathon Ruth Chepngetich, ont été suspendus ou bannis de toute compétition pour avoir eu recours à des

produits interdits.

Le TAS annule la suspension du marcheur japonais Koki Ikeda

Le marcheur japonais Koki Ikeda, vice-champion olympique du 20 km marche à Tokyo et qui avait été suspendu quatre ans pour dopage par l'Unité pour l'intégrité de l'athlétisme (AIU), a vu sa sanction annulée vendredi par le Tribunal arbitral du sport (TAS).

En février 2025, l'AIU avait indiqué que l'athlète japonais, aujourd'hui âgé de 28 ans, était suspecté de "manipulation sanguine" en raison "des anomalies (qui) ont été détectées dans des prélèvements sanguins effectués le 20 juin 2023 puis entre le 16 août et le

13 septembre 2023." Lors d'une audience au siège du TAS les 11 et 12 mai derniers, Koki Ikeda a présenté des éléments pouvant expliquer ces anomalies, notamment en raison d'éléments médicaux personnels, explique l'instance basée à Lausanne.

Le TAS estime donc que l'athlète japonais n'a violé aucune règle antidopage, et a levé sa suspension. L'AIU a simplement indiqué "prendre acte" de la décision du TAS, et ne fera aucun commentaire dans l'attente de la publication de la décision complète.

Egalement vice-champion du monde du 20 km marche à Eugene en 2022, Koki Ikeda avait terminé 7e de la même épreuve aux Jeux de Paris.

R.I

Bayern Munich (Allemagne) : L'entraîneur Vincent Kompany hospitalisé après un malaise

L'entraîneur du Bayern Munich Vincent Kompany a été hospitalisé vendredi après un malaise pendant l'entraînement de l'équipe réserve, a annoncé le club allemand, survenu dans la foulée d'une infection virale ces derniers jours.

"Vincent Kompany a dû se faire soigner médicalement vendredi après un malaise survenu pendant l'entraînement de l'équipe réserve" et "va subir des examens approfondis à l'hôpital", a annoncé le club sur X à deux jours d'un déplacement en championnat à Fribourg.

Ses adjoints vont "gérer l'entraînement et les matches" tant que le technicien belge, âgé de

40 ans, "restera sous soins médicaux", ajoute le club sans préciser une durée d'indisponibilité.

Selon le quotidien Bild, il a été emmené par une ambulance après qu'un hélicoptère a atterri dans l'enceinte du centre d'entraînement du grand club allemand.

Kompany a été touché par un virus la semaine dernière qui l'a affecté de façon visible: il boitait et était resté assis pendant la majeure partie du match contre le RB Leipzig samedi dernier. Il semblait ensuite marcher normalement et était sur le bord du terrain contre Arsenal mercredi en Ligue des champions. Contre Leipzig (victoire 6-1),

compte tenu des difficultés de l'entraîneur belge pour se déplacer, son adjoint Aaron Danks avait donné les consignes debout sur le bord de terrain.

Kompany avait manqué les entraînements lundi et mardi, laissant son principal adjoint assurer la conférence de presse de veille de match.

"Vincent a attrapé un virus, et il est très important qu'il se repose", avait dit Danks.

"Ça a affecté par moment ses jambes, il ressentait des douleurs. Ce n'est qu'un virus. Il lui faut du repos", avait ajouté Danks.

Après avoir été à nouveau longuement examiné par les médecins du Bayern, sous la

direction du médecin interne de l'équipe, le Professeur Roland Schmid, Kompany avait repris sa place sur le banc mercredi, pour le match contre Arsenal (2-2).

Il est ensuite revenu en conférence de presse d'après-match sur le sujet.

"En tant qu'entraîneur, on veut toujours tout faire. La semaine dernière, j'ai attrapé un virus assez costaud, et bien sûr, je n'ai pas écouté mon corps. À un moment, mon corps a fini par dire: +Maintenant, tu arrêtes!+", a-t-il déclaré.

AFP

FOOT / LIGUE 1 (7E JOURNÉE)

Le MCO leader provisoire, l'OA confirme son redressement

Le MC Oran s'est emparé du fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, grâce au nul décroché en déplacement face à la JS El-Biar (0-0), tandis que l'Olympique Akbou a confirmé son redressement en battant à domicile le CS Constantine (3-0), en ouverture de la 7e journée, disputée vendredi et qui s'est poursuivie hier samedi et se poursuivra mardi prochain.

Toujours invaincus, les "Hamraoua" se distinguent également par leur efficacité défensive, avec six rencontres disputées sans avoir encaissé le moindre but. Le MCO, qui a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de l'attaquant gabonais Edlin Matouti (55e), compte désormais 14 points au compteur, à une longueur de son poursuivant direct, le CR Belouizdad (13 pts), alors que la JSEB porte son capital à huit unités et se hisse provisoirement au sixième rang.

Au stade des Martyrs à Akbou, l'Olympique local a poursuivi sa remontée au classement en dominant nettement le CS Constantine (3-0), une semaine après son succès à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-1). Hitala a ouvert la marque dès la 13e minute, avant que Zamoum ne double la mise au retour des vestiaires (47e). Tahar, passé notamment par le CSC, a ensuite scellé le sort de la rencontre à la 57e minute.



nute. Ce deuxième succès consécutif propulse les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani à la quatrième place avec 10 points, soit le même total que la JS Kabylie

et l'USM Alger. Le CSC, dont l'entraîneur tunisien Mondher Kebaïer a été limogé dans la semaine, continue de broyer du noir en enregistrant un troisième re-

vers de suite, avec une moyenne de trois buts encaissés par match. Au classement, il recule à la 8e place avec 7 unités.

R.S

MC ORAN (LIGUE 1 MOBILIS)

Une solidité défensive remarquable mais une attaque à relancer

Le MC Oran a obtenu, vendredi, un match nul vierge (0-0) sur le terrain de la JS El Biar, pour le compte de la septième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, demeurant la seule équipe à n'avoir encaissé aucun but lors de ses six premiers matchs de la saison 2026-2027.

Cette solidité défensive a permis aux "Hamraoua" de rester invaincus et de s'installer provisoirement en tête du classement, avec un match en retard face au champion des trois dernières saisons, le MC Alger, prévu le 4 novembre prochain au stade "Ali Ammar dit Ali La-Pointe" de Douéra (Alger).

La performance défensive du MCO constitue ainsi l'un des principaux points

positifs de son début de saison, notamment grâce à la rigueur de son arrière-garde et aux prestations du gardien de but, Mustapha Zeghiba.

Toutefois, si les Oranais peuvent se réjouir de leur invincibilité, leur rendement offensif demeure en deçà des attentes. Avec seulement cinq buts inscrits en six matchs, soit une moyenne inférieure à un but par rencontre, l'efficacité devant les cages adverses constitue un chantier prioritaire pour le staff technique, dirigé par Si Tahar Cherif El Ouezani.

Ce bilan offensif contraste avec les traditions de jeu et les ambitions du club phare de l'Ouest algérien, habitué à proposer un football porté vers l'attaque, estiment les observateurs.

Un constat partagé par l'entraîneur du MCO, qui reconnaît les insuffisances de son équipe dans le secteur offensif et assure que des correctifs seront apportés afin d'améliorer l'efficacité devant les buts adverses.

Cherif El Ouezani entend ainsi remédier à ces lacunes tout en préservant l'équilibre défensif qui constitue, jusqu'à présent, l'un des principaux atouts de sa formation.

A l'approche des prochaines échéances, le MC Oran devra donc trouver la bonne formule, afin de consolider sa position en haut du classement et de préserver ses chances de jouer les premiers rôles cette saison.

R.S

LUTTE / CHAMPIONNATS DU MONDE 2026

L'Algérie engagée avec 13 athlètes à Astana

Treize athlètes (dix messieurs et trois dames) représenteront l'Algérie dans la 75e édition des championnats du monde de lutte, prévue du 24 octobre au premier novembre 2026 à la Barys Arena d'Astana (Kazakhstan), suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs.

Il s'agit de Mouad Chibani (57 kg), Oussama Laribi (65 kg), Abdelkadr Ikkal (79 kg) et Fatah Benfaradj-Allah (86 kg), qui seront engagés dans la spécialité lutte-libre.

De leur côté, Abdelkrim Fargat (60 kg), Abdel-Djabbar Djebbari (63 kg), Fayçal Benfredj (67 kg), Chaouki Doualache (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg) et Fadi Rouabah (97 kg) concourront en lutte gréco-romaine, au moment où que le trio Ibtissem Doudou (50 kg), Chaïma Chebila (53 kg) et Achouak Tekkouk (57 kg) sera engagé en lutte féminine.

Trente titres seront mis en jeu dans ces Mondiaux, à nombre égale dans chaque spécialité, à savoir : 10 en gréco-romaine (messieurs), 10 en lutte libre (messieurs) et 10 en lutte libre féminine.

Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, le bal s'ouvrira le 24 octobre, avec la lutte gréco-romaine. Le 27 octobre verra l'entrée en lice de la lutte féminine, alors que la lutte libre masculine débutera le 29 octobre.

Les dernières finales auront lieu le premier novembre, avant de laisser place à la cérémonie de clôture, prévue un peu plus tard dans l'après-midi du même jour.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR -USM EL HARRACH

Ghoul remplace provisoirement Nouioua au poste d'entraîneur des gardiens

La Direction de l'USM El Harrach a annoncé jeudi soir avoir nommé provisoirement son exportier international Nadjib Ghoul, comme nouvel entraîneur des gardiens de l'équipe seniors, en remplacement de Tarik Nouioua. La Direction des Jaune et Noir a indiqué que Nouioua avait "déserté son poste sans préavis, juste après le match de la 5e journée contre le RC Arbaâ".

Qualifiant "d'irresponsable" le comportement de l'entraîneur des gardiens, la direction de l'USM El Harrach a ajouté qu'elle voit en Nadjib Ghoul "l'homme de la situation", pour permettre à ses gardiens de continuer à travailler dans de bonnes conditions, "en attendant de recruter un entraîneur permanent" à ce poste. L'USMH occupe actuellement la cinquième place au classement général du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, avec un capital de dix points, qui la place à six longueurs de l'actuel leader, l'USM Blida.

R.S

BOXE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SENIORS 2026

L'Algérie termine la compétition avec dix médailles, dont cinq en or

L'équipe nationale algérienne de boxe (garçons et filles) a terminé sa participation aux Championnats d'Afrique seniors 2026, qui ont pris fin à Nairobi au Kenya, avec une moisson de dix médailles (cinq en or, trois en argent et deux en bronze), et une seconde place continentale derrière le pays hôte.

Le Kenya a pris la première place avec 14 médailles (5 en or, 3 en argent et 6 en bronze), tandis que l'Ouganda a occupé la troisième place avec 13 médailles (4 en or, 1 en argent et 8 en bronze).

Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Sid Ahmed Moussaoui, dans la catégorie des plus de 90 kg, vainqueur en

finale du Kenyan Clinton Mashinya par arrêt de l'arbitre au début du deuxième round, Youcef Islam Yaïche, dans la catégorie des 70 kg, qui s'est imposé en finale face à l'Egyptien Ahmed Heikal sur le score de 3-2, Mustapha Abdou, dans la catégorie des 80 kg, vainqueur du Seychellois Jade Mikock sur le score de 5-0, et Mohamed Maoui, dans la catégorie des 85 kg, face à l'Angolais Moiss Chiangulula Vicesa.

Chez les dames, l'unique titre est revenu à la boxeuse Fatima Mansouri, dans la catégorie des 51 kg, victorieuse en finale de la Kényane Mbithe Veronica sur le score de 4-1.

Quant aux médailles d'argent, elles ont été

décrochées par Malak Aïchoune (54 kg), Ichrak Chaïb (60 kg) et Djawhara Benane (65 kg), tandis que les deux médailles de bronze sont revenues à Douaa Rouas (57 kg) et, chez les hommes, à Hicham Maouche (60 kg).

Pour rappel, l'Algérie a pris part à ces Championnats d'Afrique seniors avec une délégation de 13 boxeurs et boxeuses, dont huit hommes et cinq dames, avec l'ambition de faire mieux que lors de la précédente édition, organisée en 2023 à Yaoundé (Cameroun), où l'Algérie avait terminé troisième avec sept médailles (quatre en or, deux en argent et une en bronze).

R.S

PAKISTAN

10 hommes armés éliminés au Baloutchistan

Dix hommes armés ont été éliminés lors d'opérations sécuritaires menées par les forces de sécurité dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, a annoncé vendredi l'armée pakistanaise.

L'armée a indiqué, dans un communiqué, que ces opérations avaient été lancées à la suite de tentatives d'attaques menées par des hommes armés dans les zones situées aux alentours du poste-frontière de Jabel et de la ville de Gwadar. Dix assaillants ont été neutralisés, a-t-on ajouté.

Ces attaques ont fait un mort parmi les civils et causé des dégâts à plusieurs véhicules. Aucun décès n'a été enregistré dans les rangs des forces de sécurité au cours de ces opérations, selon la même source.

SOUDAN

Une centaine de femmes détenues par les FSR privées de soins médicaux

Une centaine de femmes détenues par les Forces de soutien rapide (FSR) à El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour du Nord, au Soudan, sont confrontées à une dégradation alarmante de leur état de santé, en raison du manque de médicaments et de l'absence de prise en charge médicale, ont alerté des sources médicales soudanaises.

Selon le site Al-Mar'a Al-Soudaniya, ces femmes sont retenues dans un lieu tenu secret et administré par les FSR. Plusieurs d'entre elles souffrent de maladies chroniques et ne bénéficient pas des soins nécessaires, tandis que des maladies et des épidémies se propagent dans leur lieu de détention.

Une médecin a mis en garde contre une aggravation de leur état de santé si elles continuent d'être privées de traitements adaptés. Elle a appelé les organisations de défense des droits humains à intervenir en urgence afin de leur apporter assistance et secours.

Les arrestations auraient eu lieu à différentes périodes, après la prise de contrôle d'El-Fasher par les FSR, fin octobre 2025. Le manque d'informations sur les conditions de détention et l'accès aux soins accentue les inquiétudes concernant le sort de ces femmes.

Sur le plan militaire, l'armée soudanaise intensifie ses frappes aériennes contre les positions des FSR au Darfour et au Kordofan, visant notamment des installations militaires, des dépôts de carburant et des véhicules, dans le cadre d'une campagne entrée dans sa deuxième semaine.

YVELINES (FRANCE)

Une attaque à caractère raciste fait un mort et cinq blessés

Une personne a été tuée et cinq autres blessées vendredi dans les Yvelines, après qu'un homme soupçonné de viser des personnes issues de l'immigration a ouvert le feu en rafales depuis son véhicule à Trappes et La Verrière. Le président Emmanuel Macron a dénoncé une attaque « terroriste raciste ». Le suspect, Kévin T., âgé de 39 ans, a été interpellé à Coignières et placé en garde à vue, tout comme un membre de sa famille. Selon le Parquet national antiterroriste (PNAT), il avait également piégé son appartement à Plaisir avec trois bouteilles de gaz, des fils électriques et un minuteur. L'immeuble a été évacué.

L'attaque, commencée vers 10 heures, a coûté la vie à un Français né en 2000. Parmi les blessés figure une fillette de 12 ans, grièvement touchée par huit impacts de balle, selon le maire de La Verrière. Deux agents d'en-



treten d'origine africaine ont également été blessés. Le PNAT a ouvert une enquête pour assassinat en relation avec une entreprise terroriste, avec une circonstance aggravante liée à l'origine, à

l'ethnie, à la nation ou à la religion supposée des victimes. Les faits ont suscité une vive émotion. Plusieurs responsables politiques ont condamné le racisme et réclamé une réponse ju-

diciaire ferme. Le maire de Trappes a appelé à la désescalade et à la concorde républicaine, dans un contexte politique marqué par l'approche de l'élection présidentielle.

RWANDA

Un tribunal d'appel pour les réfugiés et demandeurs d'asile



Un nouveau tribunal d'appel destiné aux réfugiés et aux demandeurs d'asile a tenu ses

premières audiences cette semaine à Kigali, la capitale rwandaise. Une vingtaine de dossiers ont été examinés à huis clos. Cette juridiction est chargée de traiter les recours contre les refus de demandes d'asile et les décisions de révocation du statut de réfugié.

Jusqu'à présent, les recours étaient adressés au ministère chargé de la gestion des situations d'urgence, a expliqué le greffier du tribunal, Jean Damascene Ndbirora Kalinda. La nouvelle instance permet désormais aux requérants de saisir un organe indépendant, avec la possibilité de bénéficier d'une représentation juridique en deuxième instance.

Selon le greffier, ce dispositif vise à ren-

forcer l'indépendance et l'impartialité des procédures, tout en garantissant davantage de possibilités aux demandeurs de faire entendre leurs arguments.

Prévu par une loi adoptée en 2024, le tribunal a commencé à recevoir des recours cette année, avant l'ouverture des premières audiences. La mise en place d'un mécanisme d'appel indépendant figurait également parmi les dispositions du traité migratoire conclu entre le Rwanda et le Royaume-Uni en décembre 2023, avant l'abandon de cet accord. Kigali a néanmoins maintenu le projet, estimant qu'il pourrait bénéficier de d'autres procédures. Le Rwanda accueille actuellement près de 140 000 réfugiés, principalement originaires de la République démocratique du Congo et du Burundi.

WASHINGTON-TÉHÉRAN

Les signes d'une nouvelle escalade militaire se multiplient

Les signes annonçant une possible reprise des frappes militaires américaines de grande ampleur contre l'Iran se multiplient. Toutefois, des experts estiment qu'une nouvelle escalade a peu de chances de porter ses fruits et de mettre fin à ce conflit dévastateur.

Les forces américaines et iraniennes ont adopté un schéma récurrent d'attaques contre les navires commerciaux. Washington cherche à imposer un blocus des ports iraniens, tandis que la République islamique tente d'affirmer son contrôle sur le détroit d'Ormuz, un passage maritime stratégique pour le commerce mondial de l'énergie. Aucune des deux parties n'a mené de frappes majeures contre des cibles terrestres depuis le début du mois de septembre, mais cette situation pourrait bientôt évoluer.

« Je m'attends désormais à ce que des frappes soient menées peu après les élections de mi-mandat », prévues le 3 novembre aux États-Unis, a déclaré Susan Maloney, directrice du programme de politique étrangère à la Brookings Institution.

Elle évoque plusieurs indices en faveur de cette hypothèse, notamment l'envoi de nouveaux équipements militaires et de renforts américains au Moyen-Orient, les avertissements adressés aux ressortissants américains présents dans la région, ainsi que le niveau d'alerte élevé des forces israéliennes.

Susan Maloney rappelle toutefois que le président Donald Trump a déclaré publiquement qu'il ne lancerait pas de frappes avant les élections de mi-mandat. Une telle décision pourrait, selon elle, lui être défavorable sur le plan électoral.

La guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran bénéficie d'un soutien limité dans l'opinion publique américaine, notamment en raison de la forte hausse des prix des carburants. Elle risque ainsi de constituer un handicap pour le Parti républicain de Donald Trump lors de ce scrutin crucial.

« En réalité, cette situation ne peut pas perdurer », estime Susan Maloney, soulignant que le blocus américain « accroît les souffrances des Iraniens », tout en mobilisant d'importants moyens navals de Washington.

Vendredi, Donald Trump a évoqué la possibilité de lancer une nouvelle opération militaire, même limitée, dans le cadre de l'opération Epic Fury, déclenchée contre l'Iran à la fin du mois de février, si aucun accord n'était conclu avec Téhéran. Il n'a cependant avancé aucune échéance.

UNE REPRISE DES FRAPPES DIFFICILE À ANTICIPER

Jason Campbell, chercheur principal au Middle East Institute, relève lui aussi « des signes récents indiquant la possibilité d'une reprise des frappes ». Il estime également que Washington pourrait anticiper de nouvelles attaques iraniennes ou des opérations menées par ses alliés houthis au Yémen.

Il cite notamment le déploiement prévu du porte-avions américain USS Theodore Roosevelt au Moyen-Orient. Cette arrivée porterait temporairement à trois le nombre de



porte-avions américains présents dans la région. Il mentionne également la décision d'envoyer une unité supplémentaire de reconnaissance du Corps des Marines.

Le chercheur souligne par ailleurs que des avions de combat israéliens ont récemment effectué une démonstration de force reproduisant des manœuvres similaires à celles observées lors des précédentes frappes contre l'Iran. Il relève aussi la récente rencontre en Israël entre le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

Pour autant, « il est impossible de prévoir le calendrier » d'une éventuelle reprise des opérations, tempère Jason Campbell. Selon lui, les options sont multiples, notamment si l'objectif consiste simplement à accentuer la pression sur Téhéran afin de le contraindre à reprendre les négociations.

Les marges de manœuvre de Donald Trump se seraient toutefois réduites par rapport aux premières phases du conflit. Les dégâts subis par les bases américaines dans la région compliqueraient notamment toute éventuelle opération terrestre.

« À ce stade, il n'existe aucun endroit sûr à partir duquel déployer des milliers de soldats — voire des dizaines de milliers dans certains scénarios —, ce qui serait nécessaire pour mener une telle opération », explique-t-il. De son côté, Susan Maloney souligne que la plupart des installations militaires conventionnelles iraniennes ont déjà subi d'impor-

tants dégâts lors des précédentes frappes. Une nouvelle campagne risquerait donc de s'étendre davantage aux infrastructures civiles et aux cibles affectant directement la population iranienne.

UNE ESCALADE SANS ISSUE POLITIQUE

Les experts doutent néanmoins qu'une intensification des opérations militaires, quelle qu'en soit la forme, puisse déboucher sur un règlement du conflit.

« Dès le départ, il s'agissait d'une guerre qui ne pouvait pas être terminée par une nouvelle escalade de la part de l'un ou l'autre des camps », affirme Susan Maloney.

Jason Campbell partage cette analyse. Il ne voit pas comment une reprise des frappes contre l'Iran, sur le modèle des cinquante premiers jours de la guerre, pourrait modifier l'équilibre stratégique au détriment du pouvoir iranien.

« Les Iraniens ont montré qu'ils étaient prêts à supporter des dégâts matériels considérables », observe-t-il. Selon lui, l'élargissement des cibles aux infrastructures essentielles à usage mixte, voire aux installations civiles, ne modifierait pas fondamentalement cette réalité.

Ainsi, malgré les signes d'une possible reprise des hostilités, une nouvelle offensive risque surtout d'aggraver les destructions et les souffrances de la population, sans garantir de progrès décisif vers une issue diplomatique.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'ONU

"extrêmement alarmée" par l'escalade de la violence

L'ONU s'est dit "extrêmement alarmée" par l'escalade de la violence en Cisjordanie occupée, après que l'entité sioniste a imposé de nouvelles restrictions de circulation.

Le Secrétaire général, Antonio Guterres, s'inquiète notamment des conséquences de ces mesures pour les civils palestiniens, ainsi que des menaces de démolitions et de déplacements de population. Vendredi, des responsables sionistes ont ordonné le bouclage de la ville et annoncé des opérations de perquisition maison par maison ainsi que des démolitions de logements. Il ont également menacé de lancer une offensive d'une ampleur inédite depuis la guerre des Six Jours.

Lors du point de presse quotidien à New York, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que M. Guterres était profondément préoccupé par ces mesures et par les informations faisant état de démolitions de maisons et de possibles déplacements de populations à Al-Khail.

"Ces bouclages restreignent gravement la liberté de mouvement des Palestiniens, leur accès aux services de base et leurs moyens de subsistance", a-t-il déclaré.

Mayy El Sheikh, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), a dénoncé un "nouvel épisode dans une série interminable de mesures étouffantes qui rendent la vie des Palestiniens de plus en plus insupportable".

"Cela s'inscrit dans une logique de punition collective", a-t-elle souligné, rappelant que l'entité sioniste recourt aux bouclages, à une intensification des raids et des détentions arbitraires à chaque incident sécuritaire.

Les accès à Al Khail ont été fermés vendredi. La mosquée Ibrahim a également été fermée, empêchant les fidèles d'y accomplir la prière du vendredi.

Cette nouvelle escalade intervient alors que les violences commises par des colons contre des Palestiniens atteignent des niveaux records, selon l'ONU. Antonio Guterres a condamné cette multiplication des attaques, rappelant qu'en tant que puissance occupante, l'entité sioniste a l'obligation de protéger la population palestinienne et de traduire les responsables en justice.

Le HCDH a recensé plus de 160 attaques de colons au cours des deux premières semaines d'octobre, notamment des tirs à balles réelles, des incendies criminels, des vols de récoltes et des dégradations d'oléiviers.

Les restrictions de circulation menacent également la récolte des olives, une source essentielle de revenus pour de nombreuses familles palestiniennes. "Les restrictions de circulation imposées par (l'entité sioniste) empêchent déjà des milliers d'agriculteurs palestiniens d'accéder à leurs oliveraies pour la récolte", a déclaré Mme El Sheikh, avertissant de conséquences potentiellement désastreuses pour la saison.

R.I

GHAZA

Au moins huit Palestiniens tombés en martyrs

Au moins huit Palestiniens sont tombés en martyrs dans des bombardements de l'armée sioniste contre la bande de Gaza en 48 heures, a indiqué hier samedi le ministère de la Santé de l'enclave, où une nouvelle victime a été rapportée ce matin suite à une nouvelle frappe sioniste de drone.

La dernière attaque sioniste en date a eu lieu samedi matin dans le camp de réfugiés de

Jabaliala, dans le nord de la bande de Gaza. Une femme a été tuée dans cette frappe, selon des sources de l'hôpital al-Chifa. Les frappes sionistes se poursuivent quotidiennement à Gaza malgré un cessez-le-feu entré en vigueur le 11 octobre 2025 dans l'enclave assiégée. Depuis cette date, au moins 1 547 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5 559 autres blessés par le feu de l'armée d'occupation, selon le dernier bilan

du ministère de la Santé de Gaza, qui ajoute avoir enregistré les décès de deux personnes supplémentaires ayant succombé à leurs blessures contractées lors d'attaques sionistes précédentes.

Au total, au moins 74 540 Palestiniens ont été tués et 175 678 blessés depuis le début de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre la bande de Gaza.

R.I

Pourquoi le 17 octobre 1961 ?

Partie 1

Les origines de la répression contre les Algériens en France

Lorsque le général de Gaulle accéda au pouvoir en France, il tenait un discours laissant entendre qu'il souhaitait négocier avec les Algériens afin de leur permettre d'accéder à l'indépendance et d'exercer leur souveraineté sur leur territoire. Cependant, il envisageait une indépendance conforme à ses propres conditions et entendait maintenir, de manière implicite, l'Algérie sous souveraineté française, selon une formule qui serait acceptable pour les Algériens et la communauté internationale.

Par Hussein Mossadek

Pour parvenir à cet objectif, il fallait imposer aux Algériens le fait accompli, notamment en intensifiant les opérations militaires françaises, à travers les campagnes menées par le général Challe. La colonisation française poursuivit ainsi ses exactions en Algérie, multipliant les déplacements forcés, les meurtres et les sévices contre la population.

Même si, au sein des autorités françaises, certaines voix étaient favorables à une solution à la question algérienne, les partisans du maintien de l'Algérie française, qui détenaient les leviers du pouvoir au sein de l'armée, de la police et des milieux économiques, bénéficiaient du soutien des colons et des pieds-noirs. Ils reprochaient à de Gaulle le caractère ambigu de son discours et l'absence de fermeté affichée dans la répression, non seulement contre les combattants, mais aussi contre toute personne susceptible de leur témoigner de la sympathie. Ces milieux exprimèrent leur colère par différents moyens, allant jusqu'à faire pression sur de Gaulle et à le menacer de mort. À leurs yeux, la seule solution résidait dans le maintien de l'Algérie française, au moyen de la force armée, de la répression, des assassinats individuels et collectifs, de la privation des libertés et des atteintes aux droits fondamentaux. Ils s'inspiraient des méthodes répressives des généraux Massu, Salan, Lacoste et Challe.

Cette hostilité s'accroît lorsqu'ils comprennent que les travailleurs algériens installés en France n'étaient pas coupés de la lutte armée menée en Algérie. Le Front de libération nationale (FLN) était également présent sur le territoire français, sous différentes formes et à travers



diverses structures, notamment la Fédération de France du FLN, qui encadrait les travailleurs algériens.

Pour desserrer l'étau autour des combattants en Algérie, particulièrement après la grève des huit jours et la bataille d'Alger, au début de l'année 1957, suivies de massacres contre la population algérienne, le FLN décida de transférer la lutte sur le territoire français lui-même.

À l'issue d'une réunion de la commission de la Fédération de France du FLN, regroupant les responsables des six grandes régions françaises et présidée par Omar Bou-daoud, il fut décidé de lancer, le 24 août 1958, une seconde phase de la lutte révolutionnaire. L'objectif était de provoquer des perturbations en France, d'étendre la révolution algérienne à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, d'accentuer la pression sur l'adversaire et de le contraindre à reconnaître la puissance de la révolution algérienne.

Les opérations commencèrent dans la nuit du 24 août 1958. Baptisées « les Orages », elles furent menées par des groupes de trois personnes, chacun chargé d'un objectif précis. Elles visèrent les forces de sécurité françaises, les intérêts économiques, les bâtiments de la police, les casernes militaires, les installations pétrolières, les voies ferrées et les dépôts de carburant.

Des actions furent notamment menées à Toulouse, Narbonne et à l'embouchure de la Seine. Des hommes armés attaquèrent un commissariat à Paris, tandis qu'un bassin pétrolier de la compagnie British Petroleum, à Vitry, fut la cible d'un attentat. À Marseille, quatorze réservoirs de pétrole furent incendiés, entraînant l'évacuation de quartiers menacés par la propagation des flammes. Des incendies de forêts furent également signalés. Ces opérations firent aussi des victimes parmi les

militaires et les policiers, ainsi que parmi des Algériens considérés comme des traîtres, dont Ali Chekkal, et plusieurs membres des harkis.

Entre le 24 août et le 27 septembre 1958, le bilan présenté par l'auteur fait état de 56 actes de sabotage et de 242 attaques contre 181 objectifs, qui auraient fait 82 morts et 188 blessés.

Face à cette offensive, le gouvernement français mobilisa les forces de police et des unités militaires afin de rétablir le contrôle de la situation et de protéger les infrastructures publiques et économiques. Les autorités procédèrent à de nombreuses arrestations d'Algériens, incarcérés en grand nombre, et instaurèrent des couvre-feux dans plusieurs quartiers de villes françaises.

La poursuite des actions armées sur le territoire français, notamment contre des installations stratégiques et des membres des forces de sécurité, provoqua un profond mécontentement au sein de la

police française. Les assassinats de policiers à Paris étaient fréquemment imputés à la Fédération de France du FLN.

Maurice Papon et la mise en place d'un appareil répressif parallèle

Le général de Gaulle décida alors de faire face au défi lancé par la Fédération de France du FLN. Il procéda à des changements au sommet de l'État et s'entoura de responsables particulièrement intransigeants. Michel Debré fut nommé Premier ministre, Roger Frey prit la tête du ministère de l'Intérieur en remplacement de Pierre Chénenot, tandis que Bernard Chenot succéda à Edmond Michelet au ministère de la Justice. Ce dernier avait engagé des réformes visant à améliorer les conditions des détenus algériens et s'était opposé à la répression illégale de la communauté algérienne.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Journées de poésie maghrébine de Skikda : Dahmane Bensalem de Djelfa décroche la 1^{re} place

Le poète Dahmane Bensalem de la wilaya de Djelfa a décroché la première place du concours du meilleur poète, organisée dans le cadre de la première édition des Journées de poésie maghrébine de Skikda clôturée jeudi au palais de la culture Malek Chebel.

Ce poète a été couronné pour son poème "Horgat Art" dédié à l'amour de la patrie, tandis que la seconde et la troisième places sont revenues respectivement à Habib Siam d'Oum El Bouaghi pour son poème "Ta alout oua louhma" et Abdelatif Djemai de la wilaya de Médéa pour son poème "Echatat yaloum echatat".

Cette manifestation de trois jours, sous le slogan "au sein de la poésie populaire, se rencontrent le patrimoine et la créativité maghrébine", organisée par le palais de la culture Malek Chebel, a regroupé 40 poètes d'Algérie et de Tunisie avec un concours du meilleur poète tenu sous le slogan "la cohésion de notre peuple, symbole de notre unité".

Ces journées ont été également couronnées par l'adoption de recommandations appelant à promouvoir cette manifestation de journées maghrébines en journées arabes, l'implication des étudiants et chercheurs universitaires aux futures éditions et la publication des conférences et poèmes des participants.

Un concert a été animé par l'artiste local Nadjir Boulebrachene qui a gratifié l'assistance d'un cocktail de chansons malouf.

Saïda : Clôture d'une session de formation aux techniques de photographie professionnelle

Une session de formation aux techniques de photographie professionnelle, organisée au profit de 40 jeunes, filles et garçons, a pris fin jeudi à la Maison de la culture de la wilaya de Saïda "Chahid Mustapha-Khalaf".

Cette formation de trois jours visait à développer les compétences des jeunes et à perfectionner leurs aptitudes artistiques et créatives dans le domaine de la photographie.

Le programme a comporté des séances théoriques et pratiques consacrées aux notions fondamentales de la photographie, à la maîtrise des réglages de l'appareil photo, à l'ajustement de l'éclairage et au choix des angles de prise de vue. Les participants ont également été initiés aux techniques d'amélioration de la qualité des images à l'aide d'outils d'intelligence artificielle.

Lancée mardi dernier, cette session a été encadrée par deux spécialistes de la photographie, Mustapha Dahmani et Mohamed Benseghir. Elle a permis aux stagiaires d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences en vue de renforcer leurs aptitudes artistiques et de développer leur savoir-faire en matière de photographie professionnelle.

Nâama: Une rencontre sur "La littérature de voyage chez Isabelle Eberhardt et le tourisme d'exploration"

Les participants à une rencontre consacrée au thème "La littérature de voyage chez l'écrivaine Isabelle Eberhardt et le tourisme d'exploration", organisée jeudi à Ain Sefra, dans la wilaya de Nâama, ont souligné le rôle de la littérature de voyage, de la culture et de la littérature touristique dans la promotion des destinations touristiques locales. Les interventions présentées lors de cette rencontre, organisée par l'Union algérienne pour la promotion du tourisme et le développement de l'environnement, à l'occasion du 122^e anniversaire de la mort de l'écrivaine Isabelle Eberhardt (1877-1904), ont porté sur l'impact culturel de cette écrivaine et journaliste. Ses écrits et ses correspondances journalistiques, produits durant la période coloniale dans le sud de l'Algérie, décrivent les coutumes, les traditions et les villages, tout en documentant avec précision les différents aspects de la vie saharienne. Ces textes constituent ainsi une référence importante dans la littérature de voyage. La vice-présidente de l'Union algérienne pour la promotion du tourisme et le développement de l'environnement, Kounouz Bouterâa, a indiqué que l'organisation de cette rencontre, à laquelle ont pris part des écrivains, des auteurs et des poètes issus de plusieurs wilayas, vise à mettre en évidence le rôle de la littérature dans le développement social, culturel et économique, ainsi que l'importance de l'écrit littéraire dans la présentation et la promotion des sites touristiques et archéologiques. Les participants à cette rencontre, abritée par l'établissement hôtelier public "El-Mekther", à Ain Sefra, ont abordé plusieurs thèmes, notamment "La littérature de voyage et la littérature touristique", "Le discours et l'imaginaire touristiques dans les textes littéraires d'Isabelle Eberhardt", "La littérature populaire et son rôle dans la dynamisation du tourisme local", "Les relations entre la littérature et le tourisme religieux" et "Le rôle de la traduction dans la promotion touristique".

Cette rencontre a également constitué une occasion d'échanger des points de vue autour des thèmes abordés dans les œuvres d'Isabelle Eberhardt durant son bref séjour dans la région d'Ain Sefra, dans la wilaya de Nâama. Ses écrits reflètent certains aspects des coutumes et de l'histoire de l'Algérie, ainsi que les représentations qu'elle s'était forgées de la richesse de l'identité culturelle des populations des régions visitées.

R.C

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA La pièce "Louhat Ad-Dam" décroche le "Gouraya" du meilleur spectacle



La pièce "Louhat Ad-dam" (tableau de sang) du théâtre régional "Kateb Yacine" de Tizi Ouzou a remporté, le grand prix "Gouraya" du meilleur spectacle, à l'issue de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia qui s'est tenue du 15 au 23 octobre au Théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" de Bejaia.

Le prix "Gouraya" du meilleur rôle masculin a été attribué au comédien irakien Ammar Nouredine Hassan Rassoul, pour son interprétation dans la pièce "Saat 03:03", de la troupe de théâtre et de drame des Turkmènes d'Irak.

Le prix du meilleur rôle féminin de cette édition a été décerné aux comédiennes de la pièce "Djanazat Ayoub" (Enterrement d'Ayoub), du Théâtre national algérien (TNA), qui a également remporté le prix de la meilleure scénographie. Quant au prix du jury du festival, il a été attribué à la pièce tunisienne "Les fugueuses", du théâtre national tunisien. Concernant le concours du "théâtre du

village", le premier prix "Tahar Khel-faoui" a été remporté par la pièce "Tan-sawt" (cimetières) de la troupe Phoenix, suivie en deuxième position par "Ger-rwah ttughalin" (entre départ et retour), de la troupe "Azar". Le troisième prix est revenu à la pièce "Ikem" (pour toi), de l'association "Tighri Umezgun" (cri du théâtre).

Le prix du jury a, quant à lui, été attribué aux pièces "Taous" de la troupe "As-sayes", et la pièce "Ccx lkanun" de la troupe "Ifurkan".

Par ailleurs, un prix d'encouragement a été décerné ex aequo aux pièces "Une nuit pas comme les autres" de la troupe "Les amis de la scène" et "La valise vide" de la troupe "Imeslab". Plusieurs scénographes algériens, vivants et à titre posthume, ainsi des associations œuvrant dans le domaine théâtral à Bejaia, ont été honorés lors de la cérémonie de clôture de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Béjaia (FITB).

Pour rappel, sept (7) troupes de théâtre venues d'Irak, de Russie, d'Italie, de Tunisie, du Sénégal et d'Algérie, ont pris part à cette 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia, qui a accueilli le Liban en qualité d'invité d'honneur.

Dans le cadre de cette édition, un concours de théâtre du village, auquel ont participé 7 troupes locales, a également été organisé du 16 au 22 octobre à la maison de la culture de Bejaia.

Outre un colloque international consacré au thème "Théâtre et Anthropologie", la manifestation a été marquée par la projection de films documentaires, l'organisation de plusieurs activités théâtrales dans différentes communes de la wilaya, ainsi que par des hommages rendus à des figures du 4^e art.

R.C

Grand Prix "El-Hachemi-Guerouabi" : Mohamed Yanis Tazir lauréat de la onzième édition

Le jeune chanteur Mohamed Yanis Tazir d'Alger, le 11^e Grand Prix "El Hachemi-Guerouabi", qui lui a été remis par Abdelkader Chaou, grande figure de la chanson chaâbia.

Orné pour la circonstance de tapis, d'accessoires et d'ustensiles de dinanderie, reconstituant ainsi les décors de la Qaâda algéroise, l'Auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, a accueilli un nombreux public qui a eu droit à un florilège de chansons, rappelant le souvenir indélébile du maître de la chanson chaâbia, Cheikh El Hachemi Guerouabi (1938-2006).

Le jury composé des cheikhs et formateurs en musiques chaâbia et andalouse, Hamid Aidaoui, Sid Ahmed Derradji et Karim Semmar, ont décerné la deuxième distinction de ce 11^e Grand Prix "El Hachemi-Guerouabi" à Réda Guennif d'Alger et le troisième trophée à la jeune Insaf Abdelbaki de Blida.

Après l'annonce des résultats, les lauréats se sont vu remettre par la présidente de l'Association culturelle El-Hachemi-Guerouabi, Chahra Guerouabi, le trophée honorifique et l'attribution de succès, dotés d'un accompagnement financier.

Un programme riche a été élaboré pour la cérémonie de clôture de ce rendez-vous artistique, initialement prévu du 14 au 17 juillet 2026, mais reporté à deux reprises.

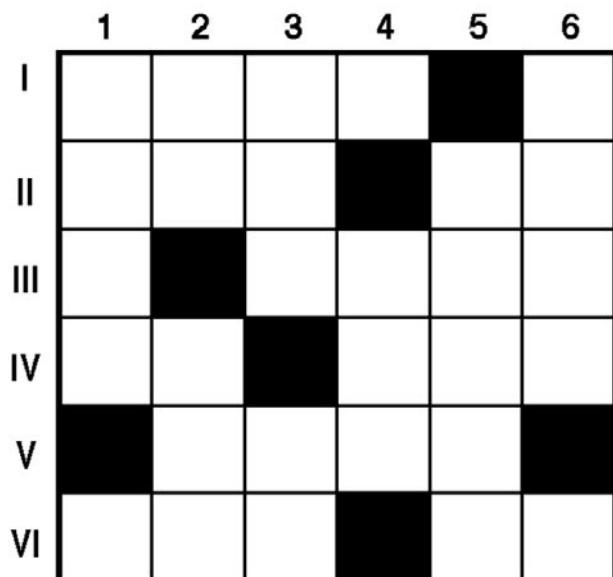
Alternés par le lyrisme du poète, conteur et guide touristique à la Casbah d'Alger, Mounir Abdelghani, quatre anciens lauréats de ce Grand Prix, Sid Ahmed Derradji (2014), Salim Sididris (2022), Rihan Mechentel (2023) et Sid Ahmed Ferhani (2024) se sont succédés sur scène pour interpréter, en solo puis en chœur, des extraits du riche répertoire du regretté El Hadj El Hachemi Guerouabi.

La deuxième partie a été brillamment conduite par la chanteuse, à la voix suave, Hassiba Abderraouf et l'icône

contemporain du chaâbi et chanteur à la voix limpide, Abdelkader Chaou qui ont entonné des pièces des répertoires hawzi, de variété algérienne et du chaâbi. Sous un éclairage vif et dans une ambiance des grands soirs, plusieurs pièces, essentiellement d'El Hachemi Guerouabi, ont été interprétées par l'ensemble des prestataires, donnant du plaisir à un public qui a cédé au déhanchement et n'a cessé d'applaudir et pousser des youyous nourris. La cérémonie de clôture, qui aura duré plus de trois heures, a pris fin avec un retour sur scène de Abdelkader Chaou et Hassiba Abderraouf qui ont enchanté l'assistance avec un florilège de chansons de leurs répertoires respectifs. Auparavant, le saxophoniste virtuose Omar Khiter a rappelé le souvenir du regretté El Hachemi Guerouabi, disparu il y a 20 ans, à travers plusieurs de ses pièces, reprises en musique et en solo sur une orchestration assistée par ordinateur.

R.C

Nombres croisés



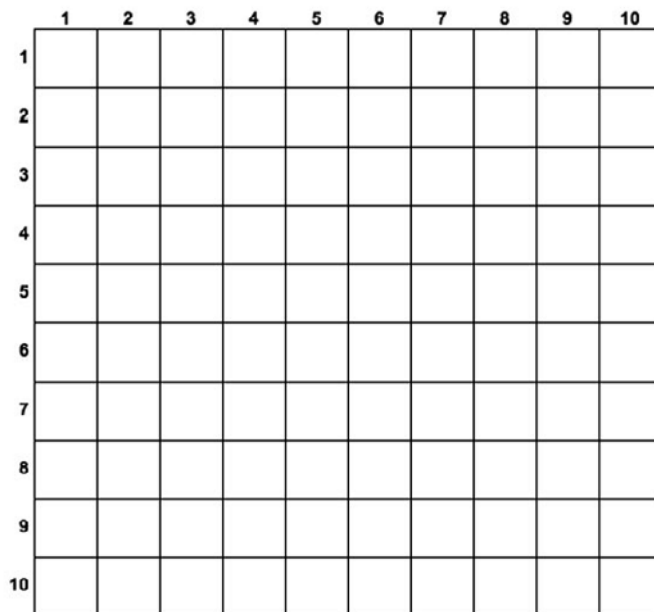
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



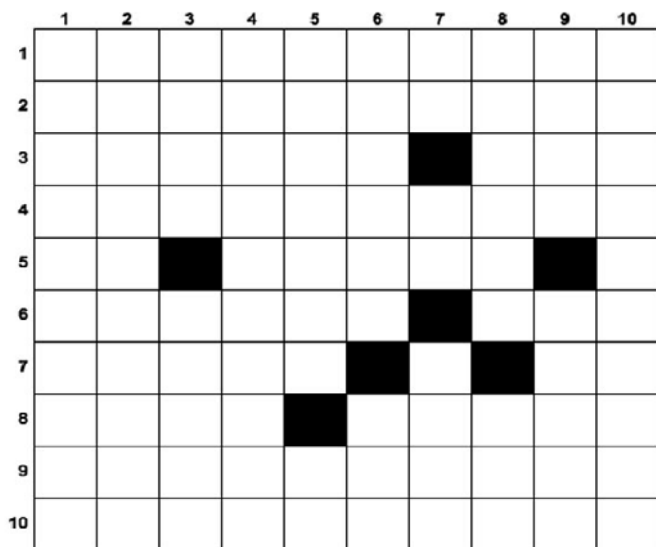
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 décès et 434 blessés en 48 heures

Sept personnes sont décédées et 434 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec 2 décès et 2 blessés, suite à 2 accidents de la route, a précisé la même source.

CNR

Le projet du guichet numérique unique lancé

La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé le projet du guichet numérique unique, visant à renforcer l'accompagnement sur le terrain des retraités et des ayants droit dans l'utilisation des services numériques, a indiqué jeudi un communiqué de la Caisse. Appelé "Takaoudi Ali in One", ce projet a été annoncé lors de la rencontre nationale des chargés de communication des agences locales de la CNR, tenue mercredi. S'exprimant à cette occasion, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a précisé que ce dispositif permettra d'améliorer la qualité du service public à travers la mise en place d'un

guichet numérique unique au niveau de chaque agence locale, sous une identité visuelle unifiée, où le chargé de communication assurera l'accompagnement pas à pas des retraités", soulignant que "la réussite de la transformation numérique ne se mesure pas uniquement au nombre de prestations disponibles, mais également à la capacité des bénéficiaires à les utiliser avec aisance, autonomie et à distance". Ce guichet numérique unique a pour rôle d'accueillir les retraités et les ayants droit, d'identifier leurs besoins et de les orienter vers les solutions numériques adéquates, outre leur prêt assistance pour le téléchargement de l'application "Takaoudi" et la création de leurs comptes, de manière à simplifier les démarches, leur éviter les déplacements et contribuer à désengorger les agences locales. Par ailleurs, la CNR a développé plus de 19 services électroniques, a rappelé le DG, faisant

part de la programmation de nouvelles prestations au cours du dernier trimestre de l'année en cours, conclut le communiqué.

MÉDIAS

Les lauréats de la 3e édition du concours "Etoile montante" récompensés

Les lauréats de la 3e édition du concours étudiant "Etoile montante", organisé par l'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo Algérie, ont été récompensés lors d'une cérémonie tenue en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani. Organisée mercredi soir à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Uni-

versité d'Alger 3, à la veille de la célébration de la Journée nationale de la presse, la cérémonie s'est déroulée en présence de représentants d'institutions publiques, de professionnels des médias, d'enseignants universitaires et d'experts du numérique, a indiqué jeudi un communiqué de l'opérateur Ooredoo Algérie. Placée sous le thème "L'intelligence artificielle et l'avenir de l'information en Algérie : enjeux et perspectives", cette édition a enregistré la participation de 66 étudiants issus de plusieurs instituts et facultés spécialisés à travers le pays. Au total, 11 lauréats ont été distingués dans quatre catégories: reportage écrit, reportage digital, reportage radiophonique et reportage audiovisuel. Les lauréats ont reçu des trophées et des équipements informatiques (des ordinateurs portables et des tablettes) en vue de les accompagner dans leurs parcours académiques et professionnels.

LA NATION

Dimanche 25 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:37	12:46	15:50	18:01	19:21

Météo

Alger	☀	28	Tizi Ouzou	☀	28
Tiaret	☀	24	Béjaïa	☀	26
Constantine	☀	28	Oran	☀	23

ALGER

Le 72e anniversaire de la réunion du groupe historique des Six commémoré

Le 72e anniversaire de la réunion du groupe historique des Six, tenue dans le cadre des préparatifs ayant précédé le déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, a été commémoré, vendredi, dans la commune de Raïs Hamidou à Alger. La cérémonie commémorative s'est déroulée sous la supervision du wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, M. Mohamed Hamidou, en présence du chef de cabinet du président du Conseil de la nation, M. Makhlouf Sahel, du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), El Hadj Bettaybi, ainsi que du chef de cabinet du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Karim Belhaddad, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Ont également pris part à cette cérémonie les présidents des Assemblées populaires communales de Raïs Hamidou, de Bab El Oued et de Bologhine, ainsi que des représentants des autorités sécuritaires

et militaires, de la famille révolutionnaire et de la société civile, a précisé la même source. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée, suivie de la récitation de la Fatihah à la mémoire des braves chouchada, de la levée du drapeau national et de l'écoute de l'hymne national. Cette commémoration a été l'occasion de revenir sur cette étape historique marquée par la réunion secrète, le 23 octobre 1954, de six figures emblématiques du mouvement national, à savoir Mostefa Ben Boulaid, Larbi Ben M'hidi, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat, tenue au domicile du moudjahid Mourad Boukechroua à Raïs Hamidou, (anciennement La Pointe Pescade), dans le cadre des préparatifs ayant précédé le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, laquelle a constitué un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale.

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DANGEREUSE DU GAZ

Sonelgaz lance une campagne nationale de prévention

Le groupe Sonelgaz, à travers sa filiale Sonelgaz-Distribution, a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les risques liés à l'utilisation dangereuse du gaz, notamment les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, en prévision de la saison hivernale 2026-2027, a indiqué jeudi un communiqué du groupe. Organisée sous l'égide du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, cette campagne vise à renforcer la sécurité des citoyens et à consacrer les comportements préventifs au sein des foyers, à travers un programme intégré qui sera déployé à travers les différentes wilayas du pays, combinant des interventions sur le terrain, des opérations de contrôle et de maintenance, ainsi que des actions de sensibilisation.

Elaboré en coordination avec les différents secteurs concernés et avec la participation des citoyens, ce programme

prévoit essentiellement le ramonage des cheminées et le nettoyage des évacuations des gaz brûlés, ainsi que le contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur état de marche, outre le contrôle des chauffages, des chauffe-eaux, des tuyaux et des raccordements. L'opération comprend également le contrôle de la sécurité des ouvertures de ventilation et du renouvellement de l'air et la vérification de la conformité des installations intérieures de gaz dans les habitations, outre l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz, précise la même source. La campagne se poursuivra également par "des tracts de sensibilisation produisant des conseils pratiques et simples pour mieux se préparer à l'hiver et adopter les bons gestes afin de garantir une utilisation sécurisée du gaz", a conclu le communiqué.

OCTOBRE ROSE

coup d'envoi à Alger de la course féminine "Les Marathonniennes"

Le coup d'envoi de la course féminine "Les Marathonniennes" a été donné, vendredi matin depuis l'esplanade de Riadh El Feth à Alger, dans le cadre du mois d'Octobre Rose, a indiqué un communiqué de la wilaya d'Alger. Représentant le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, la wali déléguée de la circonscription administrative de Hussein Dey, Nadja Necib, a donné le coup d'envoi de cette "course féminine de 10 kilomètres, qui verra les participantes

sillonner plusieurs rues de la capitale", a précisé la même source. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts menés par les services de la wilaya d'Alger visant à "renforcer la sensibilisation sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer du sein, outre l'encouragement des femmes à pratiquer une activité physique et l'ancrage de la culture sportive en tant que pilier fondamental pour le maintien de la santé", a conclu le communiqué.

PERSONNALITÉS

L'ancien membre du Haut Comité d'Etat, Ali Haroun, tire sa révérence



Le moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, est décédé à l'âge de 99 ans. Une des figures de la lutte nationale pour l'indépendance, le défunt a rejoint les rangs du Front de libération nationale (FLN) dès le déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, jouant un rôle important dans l'organisation de la Révolution en dehors des frontières nationales.

Nommé responsable politique au sein de la Fédération de France du FLN, le défunt a pris part aux négociations et à l'action diplomatique en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne et a défendu les droits des détenus et des militants algériens devant les tribunaux français. Après l'indépendance, il est élu député dans la première Assemblée nationale constituante, avant d'être nommé ministre délégué chargé des droits de l'homme en 1991, puis membre du Haut Comité d'Etat durant la période

1992-1994. En cette douloureuse occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt. « C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que j'ai appris le décès du regretté moudjahid Mohamed Ali Haroun, qui fut l'un des premiers militants et responsables de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France. Il y a assumé plusieurs fonctions liées aux domaines politique et médiatique, tout en s'impliquant dans l'action diplomatique et le financement de la glorieuse Révolution de libération nationale. », a-t-il écrit dans son message. « Le défunt était un interlocuteur cultivé et compétent, ainsi qu'un auteur dont les écrits témoignent des événements qu'il a vécus. Il comptait également parmi les grands avocats et juristes qui ont défendu les détenus et les mi-

litants algériens devant les tribunaux français. L'Histoire retiendra son engagement national, depuis son appartenance à l'Assemblée constituante jusqu'à son parcours en tant qu'homme d'Etat, ayant exercé les fonctions de ministre et de membre du Haut Conseil d'Etat, a-t-il ajouté. « Alors que nous faisons nos adieux au regretté moudjahid Mohamed Ali Haroun, je vous adresse, ainsi qu'à toutes ses sœurs moudjahidate et à tous ses frères moudjahidine, mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion », a conclu son message le chef de l'Etat. Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, et le ministre des Moudjahiddines et Ayants droits, Abdelmalek Tacherift, ont également présenté, eux aussi, leurs condoléances à la famille du défunt qui, selon M. Nasri, était « l'un des hommes les plus intègres de l'Algérie, qui ont consacré leur vie au combat national et au service de l'Etat algérien ».